

AUTOUR DE LA NOTION
DE SACER

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

541

AUTOUR DE LA NOTION
DE *SACER*

Études réunies
par Thibaud LANFRANCHI

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

2018

Autour de la notion de sacer : [journée d'étude organisée à l'École française de Rome en avril 2014] / études réunies par Thibaud Lanfranchi
Rome: École française de Rome, 2018
(Collection de l'École française de Rome, 0223-5099; 541)
ISBN 978-2-7283-1288-7 (br.)
ISBN 978-2-7283-1289-4 (EPub)
Disponible sur Internet: <<http://books.openedition.org/efr/3374>> ©2017
DOI: 10.4000/books.efr.3374

1. Sacré -- Antiquité -- Actes de congrès 2. Religions -- Antiquité -- Actes de congrès 3. Rome -- 509-30 av. J.-C. (République) -- Actes de congrès
I. Lanfranchi, Thibaud, 1981-

CIP – Bibliothèque de l'École française de Rome



ISO/CD 9706

© - École française de Rome - 2018
ISSN 0223-5099
ISBN 978-2-7283-1288-7

CHAPITRE 1

SACER ET SACRÉ

NOTION *EMIC* ET CATÉGORIE ANTHROPOLOGIQUE

DANIÈLE DEHOUE

L'histoire des religions et l'anthropologie ont recours à des « catégories » qui leur servent à classer les phénomènes sociaux. Parmi celles-ci, nombreuses sont celles qui proviennent de notions *emic*, c'est-à-dire élaborées dans les sociétés observées par les chercheurs. Ainsi, « tabou », « totem », « mana », « fétiche » et « chamane » représentent des catégories d'origine exotique, tandis que « sacré » est d'origine indo-européenne. Mais il est une caractéristique qui leur est commune : à partir du moment où une catégorie *emic* intègre le vocabulaire des sciences sociales, elle change profondément de nature ; son sens devient inséparable de la catégorie anthropologique qu'elle a contribué à former et des controverses scientifiques qu'elle a suscitées. Aucun exemple de cette rencontre ne peut être plus exemplaire que celle du *sacer* et du sacré, qui permet de parcourir plus deux siècles d'histoire intellectuelle occidentale. Pour en rendre compte, nous remonterons à la découverte par l'Europe de la notion polynésienne de « tabou » à la fin du XVIII^e siècle, décrirons sa rencontre avec le *sacer* latin et le « sacré » anthropologique un siècle plus tard, puis le rejet de l'ensemble de ces catégories par la révolution structuraliste du milieu du XX^e siècle, avant d'envisager le retour plus récent du sacré comme rouage social.

Tabou, sacré, sacer : l'invention de la double articulation

C'est au début du XX^e siècle que le sacré – et avec lui le *sacer* latin – sont définis par ce qu'on nomme aujourd'hui la « double articulation », que Lucien Scubla¹ a résumée dans la formule suivante :

¹ Scubla 2008, p. 18.

Profane ou [sacré et (pur et impur)]

La « première articulation » différencie le profane du sacré ; la deuxième caractérise le sacré comme simultanément pur et impur. Le terme « double articulation » est d'origine récente, mais nous l'utiliserons pour conter l'histoire de la rencontre du tabou et du sacré, une élaboration théorique qui a nécessité plus d'un siècle et dont les racines remontent aux « grandes découvertes ».

Le tabou

En 1777, le capitaine James Cook, au cours de son troisième et dernier voyage autour du monde, aborda aux îles Tonga, où il invita plusieurs chefs à bord de son vaisseau. Quand on servit le dîner, aucun d'entre eux ne voulut toucher aux mets présentés : « J'exprimai la surprise que cela me causait ; ils dirent alors qu'ils étaient tous *taboo* (ce mot, de sens très compréhensif, signifie en général qu'une chose est prohibée) »². Par la suite, J. Cook rencontra à nouveau ce mot en usage dans les îles de la Société (Tahiti), où il s'appliquait à l'individu consacré et offert en sacrifice, et aux îles Sandwich (Hawaï), où il désignait les règlements négatifs.

Comme conséquence du succès remporté en Europe par le récit du capitaine, le mot polynésien *tabu* fut adopté par la langue anglaise, aussi bien comme substantif (un *taboo* est une prohibition) que comme adjectif ou participe (un objet *taboo* ou *tabooed* est frappé de prohibition) et comme verbe (*to taboo*, c'est soumettre quelque chose à une prohibition). En français, on utilise le substantif « tabou », le verbe « tabouer » et le participe « taboué ».

En 1816, une société missionnaire – la société des missions de Londres – envoya dans les mers du Sud l'un des siens, William Ellis, qui passa huit années dans les îles de la Société et les îles Sandwich ; de retour en Angleterre, celui-ci publia en 1829 ses *Polynesian researches*³, dans lesquelles il décrivait le système du tabou propre au groupe hawaïen. Par la suite, le terme de tabou fut étendu à de nombreuses populations non polynésiennes, si bien que Hutton Webster put conclure, en 1952, que la catégorie de tabou trouvait à s'exercer sur une étendue presque mondiale⁴.

On peut reconnaître dans le tabou polynésien les caractéristiques qui seront ensuite désignées sous l'appellation de « double articulation » du sacré. En effet, le terme *tabu* s'oppose à *noa* (« général » ou

² Webster 1952, p. 17.

³ Ellis 1829.

⁴ Webster 1952, p. 23.

« commun » que l'on traduira plus tard par « profane ») et concerne l'éminent aussi bien que le souillé : « Criminel et chef divin sont tous deux en état de tabou, l'un comme impur, l'autre comme saint »⁵.

Le sacré

Le pas suivant consista dans le rapprochement entre le tabou et le sacré. L'histoire débute lorsque l'anthropologue William Robertson Smith invite le jeune James George Frazer à rédiger, pour la neuvième édition de l'*Encyclopaedia britannica* parue en 1888, un bref article traitant du système du tabou, observé spécialement en Polynésie, son terrain d'élection par excellence, comme le conte J. G. Frazer lui-même⁶. Ce texte exerça une forte influence sur W. R. Smith qui utilisa dès 1889 la notion de tabou pour éclairer certains aspects de la religion sémitique⁷. W. R. Smith reprit en particulier à son compte l'existence de deux sortes de prohibitions, l'une qui correspond aux règles de sainteté (idoles, sanctuaires et prêtres) et l'autre aux règles d'impureté (les femmes après l'accouchement ou l'homme qui a touché un cadavre, par exemple), ce qui lui permit d'énoncer le principe de la contiguïté entre les deux notions. Ces idées devaient faire rapidement leur chemin chez les fondateurs de l'École sociologique française, en particulier É. Durkheim, Marcel Mauss et Robert Hertz.

Il faut dire qu'à l'époque les historiens des religions s'intéressaient aux prohibitions religieuses car ils voyaient en elles l'origine des institutions sociales. Ainsi, J. G. Frazer, dans la première ébauche que représente son article de 1888, aussi bien que dans l'ample recension des systèmes de prohibitions observés de par le monde qu'il développera dans *Le Rameau d'Or*, montre que :

le tabou n'est que l'un des nombreux systèmes analogues de superstition qui, chez beaucoup, sinon chez toutes les races humaines, ont contribué [...] à élever l'édifice si complexe de la société, avec ses aspects ou éléments variés que nous qualifions de religieux, de social, de politique, de moral et d'économique⁸.

La position d'É. Durkheim n'était pas très éloignée de celle de J. G. Frazer. Le sociologue français voyait dans la religion au sens large, et plus précisément le sacré – héritier à ses yeux des caractéristiques du tabou – le fondement des diverses manifestations de

⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁶ Frazer 1981c, p. 483.

⁷ Smith 1889.

⁸ Frazer 1889. L'anecdote est contée dans Frazer 1981c, p. 483.

la vie collective. C'est bien pourquoi sont si importantes ses définitions conjointes du sacré et du *sacer* latin, auxquelles il parvient au terme d'une série d'échanges avec son neveu et disciple M. Mauss entre 1896 et 1912.

Des deux chercheurs, peut-être est-ce M. Mauss qui a donné l'impulsion décisive. Ce dernier, en effet, a commencé à réfléchir au sacré dans une recension, parue en 1896, du livre de Rudolf Steinmetz sur la peine et les origines religieuses de la vendetta⁹. M. Mauss rappelle que W. R. Smith et J. F. Frazer ont montré que le *tapu* s'oppose au *noa* et comprend le pur et l'impur, et poursuit :

Quelques rapprochements de ces faits avec l'institution du *sacer* dans l'ancienne Rome seront un complément de preuve en même temps qu'ils rattacheront toute cette législation religieuse à notre propre droit public [...] Le caractère religieux de la plus ancienne législation pénale de Rome devient évident, ainsi que ses analogies avec le droit le plus primitif. Il y a plus, la *consecratio* a toujours conservé à Rome le caractère ambigu qu'avait le tabou en Mélanésie¹⁰.

C'est également la notion d'ambivalence du sacré qui permet à M. Mauss d'élaborer en compagnie de l'historien Henri Hubert une théorie du sacrifice, parue en 1899¹¹, marquée par la double opposition sacré/profane et pur/impur. Les deux chercheurs y définissent le sacrifice comme « l'acte religieux qui, par la consécration d'une victime, modifie l'état de la personne morale qui l'accomplit ou de certains objets auxquels elle s'intéresse »¹². De là provient la première articulation – l'opposition entre le profane et le sacré – qui détermine le schème du rite, avec ses phases d'entrée et de sortie : il faut, en effet, quitter la sphère du profane pour pénétrer dans celle du sacré et effectuer le sacrifice, puis réintégrer le quotidien. La deuxième articulation est déduite de la distinction entre deux types de sacrifices, dits « de consécration » et « d'expiation ». Le premier tend à « augmenter la religiosité du sacrifiant », ce qui l'oblige à s'associer le plus étroitement possible à la victime consacrée. De la sorte, le caractère qui fait l'objet du rite se transmet de la victime au sacrifiant. À l'inverse, le sacrifice d'expiation a pour finalité l'élimination pure et simple d'un élément dont on cherche à se « débarrasser », qui peut être aussi bien la maladie et la mort que le péché. La propriété transmise par le sacrifice se déplace alors « non de la victime vers le sacrifiant, mais du sacrifiant vers la victime »,

⁹ Steinmetz 1892 et Steinmetz 1894, commenté par M. Mauss dans Mauss 1969, p. 651-698 (compte-rendu datant de 1896).

¹⁰ Mauss 1969, p. 697-698, cité par Tarot 2008, p. 295.

¹¹ Hubert, Mauss 1968 (1899).

¹² Hubert, Mauss 1968 (1899). Toutes les citations du paragraphe proviennent des p. 157-161.

comme dans l'exemple paradigmatique du bouc émissaire du Lévitique, chargé des péchés d'Israël et conduit dans le désert. Cette typologie des sacrifices est déduite de l'ambiguïté du sacré.

En 1909, un autre membre de l'École sociologique française, R. Hertz, rédigea un essai sur la prééminence de la main droite¹³, dans lequel il fondait l'ambivalence du sacré sur l'asymétrie organique entre les deux mains : le côté droit serait celui du pur et du faste, et le gauche de l'impur et du néfaste.

Pour sa part, É. Durkheim n'avait jamais cessé d'accompagner et de soutenir les réflexions de ses disciples au sujet du sacré. Comme M. Mauss, c'est dès 1896 qu'il s'était intéressé au tabou, en suggérant que la prohibition de l'inceste en constituait un cas particulier¹⁴. La même année, É. Durkheim affirme : « Le caractère véritable du *sacer* romain est bien difficile à apercevoir et surtout à comprendre si on ne le rapproche pas du *tabou* polynésien »¹⁵. Et, dans une lettre à M. Mauss de juillet 1898, il s'adresse à son neveu en évoquant : « Ton cheval de bataille, l'identité du *sacer* et du *tabou* (et du Kadesh ?) »¹⁶.

Finalement, É. Durkheim reprend l'ensemble de ces réflexions dans ses *Formes élémentaires* publiées en 1912¹⁷. Il y fait du sacré le critère de la religion, domaine des choses séparées et interdites. Sacré et profane sont, à ses yeux, deux catégories différenciées dans l'histoire de la pensée humaine, qui se retrouvent dans toutes les sociétés humaines. Sans doute existe-t-il une gamme allant du plus ou moins sacré, mais la distinction entre sacré et profane est absolue¹⁸. Le chapitre consacré à la deuxième articulation, affirme que les forces religieuses sont de deux sortes : bienfaisantes, elles dispensent la vie et la santé (c'est le principe totémique) ; mauvaises et impures, productrices de désordre, elles éveillent la crainte et l'horreur et sont supposées causer la mort. Malgré ce contraste, toutes deux entretiennent une étroite parenté car elles sont retirées de la vie quotidienne et mises à l'écart du profane. De plus, É. Durkheim remarque la possibilité d'un passage des unes aux autres, car l'âme du mort devient génie protecteur après le deuil, et la victime expiatoire immolée est utilisée après son abattage pour de pieux usages. Le pur et l'impur sont donc deux variétés du même genre : des états collectifs où se produit la communion des consciences¹⁹.

¹³ Hertz 1909.

¹⁴ Durkheim 1969, p. 72, note de 1896-1897, cité par Tarot 2008, p. 273.

¹⁵ Durkheim, 1896-1897, p. II, cité par Tarot 2008, p. 280.

¹⁶ Durkheim 1999, p. 154, cité par Tarot 2008, p. 280.

¹⁷ Durkheim 1968.

¹⁸ *Ibid.*, p. 52-53.

¹⁹ *Ibid.*, livre III, chapitre 5, p. 556-592.

L'histoire de l'École sociologique française est en grande partie celle de l'invention de la double articulation du sacré, conçue sur le modèle du tabou polynésien. C'est pourquoi il peut paraître paradoxal de retrouver cette double articulation dans une toute autre tradition intellectuelle, celle qui prend souche avec l'ouvrage du théologien allemand R. Otto, *Le Sacré*²⁰.

R. Otto fonde sa réflexion sur une critique du protestantisme accusé d'avoir infligé à l'idée de Dieu une réduction rationaliste et fait disparaître l'émotion et les sentiments, qui constituent pourtant l'essence du phénomène religieux. L'auteur propose de rendre les termes *hagios*, *qadoch*, *sanctus* et *sacer*, que nous traduisons maladroitement par « sacré », au moyen de la catégorie « numineux », forgée sur le mot latin *numen* (« puissance divine ») : « On ne peut chercher à faire comprendre ce qu'elle est qu'en essayant de diriger sur elle l'attention de l'auditeur et de lui faire trouver dans sa vie intime le point où elle apparaîtra et jaillira, si bien qu'il en prendra nécessairement conscience »²¹. Autrement dit, le « numineux », nouveau terme pour le « sacré », n'est pas un concept rationnel, mais une notion faite de plusieurs sentiments qu'il faut éprouver. Ceux-ci se manifesteront sous forme d'effroi mystique (*mysterium tremendum*), de fascinant, d'auguste et de sublime.

L'ouvrage de R. Otto parut en 1917, en pleine guerre mondiale. Otto ne mentionne pas É. Durkheim et É. Durkheim ne s'en prend pas à R. Otto, bien qu'il ait réfuté dès 1895 les doctrines mystiques qui conçoivent les religions comme l'expression de sentiments, lesquels déboucheraient sur une anticipation transcendante de la réalité. Or, « une science ainsi faite ne peut que satisfaire les esprits qui aiment mieux penser avec leur sensibilité qu'avec leur entendement, qui préfèrent les synthèses immédiates et confuses de la sensation aux analyses patientes et lumineuses de la raison »²². Pour Camille Tarot, les démarches de R. Otto et d'É. Durkheim s'opposent « comme le romantisme et l'idéalisme allemands contre le rationalisme et le positivisme français, comme la tradition du subjectivisme protestant contre l'héritage juif plus légaliste ou l'objectivisme catholique »²³.

Et pourtant, bien qu'irréremédiablement antagoniques sur le plan philosophique, les démarches d'É. Durkheim et de R. Otto coïncident quant à la double articulation du sacré. Pour R. Otto, aux côtés du numineux positif, se déploient les choses négative-

²⁰ Otto 1969.

²¹ *Ibid.*, p. 21.

²² Durkheim 1973, p. 34 (note de 1895).

²³ Tarot 2008, p. 487.

ment numineuses qui éveillent en l'homme le dégoût, l'horreur et la terreur²⁴.

Le romantisme allemand de R. Otto, dont le livre est encore un best-seller dans les pays anglo-saxons, trouvera une postérité dans les ouvrages de M. Eliade, parus entre 1937 et la mort de l'auteur, en 1986. Dans son *Traité d'histoire des religions*, M. Eliade adopte pour point de départ la distinction entre le sacré, caractéristique de la vie religieuse, et le profane, appartenant à la vie séculaire. Cependant, écrit-il, cette opposition n'aide pas à rendre compte de la morphologie du sacré, dont la caractéristique principale est de s'exprimer sous les formes les plus diverses: rites, mythes, formes divines, objets sacrés et vénérés, symboles, cosmologies, théologoumènes, hommes consacrés, animaux, plantes, lieux sacrés, etc.²⁵. Face à cette hétérogénéité paralysante, M. Eliade propose de substituer au terme de « sacré » celui de « hiérophanie ». Dans l'acception la plus large du terme, la hiérophanie est « quelque chose qui manifeste le sacré », c'est-à-dire précisément ces rites, ces mythes, ces cosmogonies ou ces dieux de toutes sortes qu'on vient de mentionner: « Un objet devient sacré dans la mesure où il incorpore (c'est-à-dire révèle) "autre chose" que lui-même [...] Une hiérophanie suppose un choix, un net détachement de l'objet hiérophanique par rapport au reste environnant »²⁶. N'importe quoi peut, à un moment donné, être une hiérophanie et incorporer de la sacralité. M. Eliade définit donc le sacré comme une force qui s'exprime au travers d'une chose qui le symbolise et manifeste, et la religion, comme la manifestation du sacré au travers de quelque chose d'autre que lui-même.

Voilà pour le traitement que M. Eliade réserve à la première articulation. Quant à la seconde – l'ambivalence du sacré –, elle découle de la précédente: « le sacré est en même temps sacré et souillé [...] Ce qui est "souillé", et par conséquent "consacré", se distingue en tant que régime ontologique, de tout ce qui appartient à la sphère profane »²⁷. M. Eliade parlera donc des deux états – positif et négatif – des hiérophanies (manifestations du sacré) et des kratophanies (manifestations d'une force).

Cette révision des principales théories de la religion a mis en évidence leurs divergences manifestes sur le plan philosophique. Et pourtant, à partir du début du XX^e siècle, elles sont toutes d'accord pour différencier le profane du sacré et caractériser ce dernier par son ambivalence. En somme, si nous avons vécu à

²⁴ Otto 1969, p. 173.

²⁵ Eliade 1964, p. 15-16.

²⁶ *Ibid.*, p. 25.

²⁷ *Ibid.*, p. 27.

cette époque, quelle que fut notre orientation intellectuelle, nous nous serions retrouvés sur cette définition *a minima*. Il n'est donc pas étonnant que ces conceptions aient eu des répercussions sur les études spécialisées du *sacer* romain.

Le *sacer*

Entre la publication des *Lectures on the Religion of the Semites* par W. R. Smith (1889) et celle des *Formes élémentaires* d'É. Durkheim (1912) s'étaient écoulées vingt-trois années au cours desquelles la notion de sacré avait été rapprochée de celle de tabou. Ce fut lors de la publication d'un article de William Warde Fowler²⁸ en 1911 que le *sacer* latin fut, à son tour, assimilé à ces deux termes.

W. W. Fowler s'appuie sur un grammairien latin de la fin du II^e siècle après J.-C., Festus Grammaticus, auteur d'un traité par ordre alphabétique, précieux pour la connaissance des antiquités romaines, de la langue latine et de la mythologie²⁹. Dans l'article *Sacer mons*, Festus évoque une figure du droit romain archaïque, celle de l'*homo sacer*:

At homo sacer is est, quem populus iudicauit ob maleficium; neque fas est eum immolari, sed qui occidit, parricidi non damnatur; nam lege tribunicia prima cauetur « si quis eum, qui eo plebei scito sacer sit, occiderit, parricida ne sit ». Ex quo quibus homo malus atque improbus sacer appellari solet.

L'homme sacré est, toutefois, celui que le peuple a jugé pour un crime; il n'est pas permis de le sacrifier, mais celui qui le tue ne sera pas condamné pour homicide; la première loi du tribunat affirme en effet que « si quelqu'un tue un homme qui a été déclaré sacré par plébiscite, il ne sera pas considéré comme homicide ». De là l'habitude de qualifier de sacré un homme mauvais et impur³⁰.

W. W. Fowler cite Festus pour rapprocher le *sacer* latin de ce que nous avons nommé la double articulation du tabou et du sacré: « *L'homo sacer* sur qui tombe la malédiction est un hors la loi, un homme taboué, dangereux [...]. À l'origine, le mot a pu signifier simplement tabou, c'est-à-dire rejeté de la sphère du profane, sans aucune référence spéciale à une divinité, mais "saint" ou maudit selon les circonstances »³¹.

²⁸ Fowler 1911, p. 57-63.

²⁹ *De Significatione Verborum*, dont l'unique traduction en français est: Sextus Pompeius Festus, (trad. M. A. Savagner), *De la signification des mots*, Livres I et II, Panckoucke, 1846.

³⁰ Fest., p. 424, L., cité d'après la transcription et la traduction d'Agamben 1997, p. 81.

³¹ Fowler 1911, p. 17 et 23 (ma traduction), cité par Agamben 1997, p. 89.

À partir de 1932, l'article *Sacer* du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Alfred Ernout et Antoine Meillet sanctionne la double signification du terme³² que l'on retrouvera ensuite dans les principaux dictionnaires latin-français, par exemple celui d'Eugène Benoist et Henri Goelzer qui donne trois sens à *sacer* : « Sacré, voué à un dieu, consacré au service divin », « Saint, sacré, vénérable », « Dévoué aux dieux infernaux ; maudit ; par extension exécration, abominable »³³. Et c'est pourquoi, comme le remarque G. Agamben, R. Caillois put débiter son livre *L'homme et le sacré*, paru en 1939, par ces mots : « À Rome on sait assez que le mot *sacer* désigne, suivant la définition d'A. Ernout et A. Meillet, celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé ou sans souiller »³⁴.

L'histoire commune de tabou, sacré et *sacer* a connu ses plus beaux jours dans la première moitié du XX^e siècle. Est-ce à dire qu'il faille aujourd'hui considérer comme obsolète la double articulation du sacré et du *sacer*? Certains le pensent, comme G. Agamben que je viens de mentionner. Mais pour en juger, il nous faut poursuivre l'histoire du sacré, en particulier en France, où la notion se confronte au développement du structuralisme lévi-straussien.

La révolution structuraliste : le « tout symbolique » contre le sacré

Dans les sciences sociales en France, au XX^e siècle, en tout – style, langage, concepts, méthodes, problématiques, choix des sujets, orientation de la recherche, comparatisme –, on détecte au premier coup d'œil un avant et un après structuralisme lévi-straussien [...]. Pour retrouver pareil impact, il faut remonter à la création de la sociologie durkheimienne avant la Première Guerre mondiale [Tarot, 1999], mais cette fois-ci, la commotion fut plus forte encore. Le structuralisme ne fut pas une école, mais un vaste mouvement et un immense espoir, celui de refonder définitivement les sciences humaines et de les unifier. [...] Ce que [Lévi-Strauss] appelle constamment le symbolisme est au centre de sa théorie de la culture, alors que la religion devient une mention occasionnelle et que la notion de sacré ne paraît pratiquement plus jamais. Ce fait indique le problème à élucider. Bien plus que les autres champs disciplinaires, c'est celui des sciences des religions que le structuralisme coupe en deux. Pourquoi et comment son inventeur a-t-il mis en place une problématique de la culture et du symbolisme, et au bout du compte, de l'hominisation, du passage de la nature à la culture, qui apparemment rend inutile tout recours aux notions de religion et de sacré?³⁵.

³² Ernout, Meillet 1959, p. 586 : « *Sacer* désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé ou sans souiller ; de là le double sens de “sacré” ou “maudit” (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est sacré (*sacer esto*) », cité par Agamben 1997, p. 89.

³³ Benoist, Goelzer 1938.

³⁴ Caillois 1939, p. 22, cité par Agamben 1997, p. 89-90.

³⁵ Tarot 2008, p. 370.

Ces lignes de C. Tarot introduisent au devenir de la notion de sacré dans la deuxième moitié du XX^e siècle, au cours duquel l'essence même de cette catégorie en viendra à être réfutée.

Claude Lévi-Strauss

C. Lévi-Strauss n'a jamais critiqué le sacré proprement dit, mais plusieurs notions proches, à commencer par le « mana », un terme mélanésien désignant la force magique, qui connut en Europe, à partir de la fin du XIX^e siècle, une fortune comparable à celle de tabou. L'origine de cet engouement date de la parution du récit d'un missionnaire, Robert Codrington, définissant le « mana » comme une force distincte de la puissance physique, qui agit de toutes sortes de façons pour le bien et le mal, et qu'il est du plus grand intérêt de posséder ou de contrôler³⁶. Dans son *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, rédigée en 1902 et 1903, M. Mauss y voit une notion, sans doute universelle, désignant une cause ou une force, s'appliquant aux rites, aux acteurs, aux matières et aux esprits intervenant dans les pratiques magiques et religieuses. Le « mana » serait ainsi « l'idée mère de la magie » comme de la religion³⁷.

En 1950, C. Lévi-Strauss publie, sous le titre *Sociologie et anthropologie*, plusieurs essais de M. Mauss, dont *l'Esquisse*. Il les fait précéder par « L'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss »³⁸ qui est considéré comme le manifeste du structuralisme, car C. Lévi-Strauss y rend hommage au grand anthropologue tout en se démarquant de quelques-unes de ses thèses principales, en particulier celles qui ont trait à la magie. Dans un passage resté célèbre, C. Lévi-Strauss aborde l'origine du langage : celui-ci, dit-il, n'a pu naître que d'un seul coup. Un passage s'est effectué d'un stade où rien n'avait de sens à un autre où tout en possédait³⁹. Cependant, les mots ont signifié avant de savoir ce qu'ils signifiaient : certains étaient donc en surnombre par rapport aux signifiés ; C. Lévi-Strauss les désigne comme des « signifiants flottants », « dont la fonction est de combler un écart entre le signifiant et le signifié », à l'instar du mot français « truc ». Le « mana » serait un mot semblable à « truc ». Grâce à l'affirmation de l'« origine subitiste » du langage, C. Lévi-Strauss réduit la « force magique » contenue dans le « mana » à un simple procédé de type linguistique. Or, la catégorie de « mana »

³⁶ Codrington 1891.

³⁷ Mauss 1950b, p. 130.

³⁸ Lévi-Strauss 1950.

³⁹ D'où la formule célèbre : « Les symboles sont plus réels que ce qu'ils symbolisent, le signifiant a précédé le signifié », dans Lévi-Strauss 1950, p. XXXII. Voir aussi p. XLVII-XLVIII.

n'étant pas très éloignée de celle de sacré, nombre de ses disciples considéreront que la réfutation de l'un vaut pour l'autre.

Un autre texte décisif du structuralisme sera *Le Totémisme aujourd'hui*⁴⁰, paru en 1965. On sait que pour les premiers historiens des religions, le totémisme représentait un type archaïque de religion, « une forme élémentaire » selon É. Durkheim. Mais, pour C. Lévi-Strauss, ces chercheurs ont été victimes d'une illusion : le totémisme ne serait qu'un mode de classification en fonction duquel un animal prêterait son nom à un groupe social, selon des procédures de classement et des méthodes de nomination et d'organisation : « Le prétendu totémisme relève de l'entendement, et les exigences auxquelles il répond, la manière dont il cherche à les satisfaire, sont d'abord d'ordre intellectuel »⁴¹. Le besoin d'ordre est au fondement de toute pensée et l'idée de sacré ne relèverait que de la prescription de mettre de l'ordre.

Voilà donc posés, d'une part le rejet des notions apparentées au sacré, à la magie et à la religion, et de l'autre l'affirmation du primat des opérations intellectuelles de la pensée classificatoire dans l'organisation sociale. Il restera à C. Lévi-Strauss à ajouter que l'échange – de mots, de femmes, de biens – se situe au fondement du lien social pour parfaire une théorie qui constituera une révolution épistémologique fondamentale pour les sciences humaines.

Les successeurs

À partir des années 1970, plusieurs anthropologues entreprendront la déconstruction des notions connexes au sacré. Parmi eux, Marcel Detienne voudra traiter le sacrifice sur le modèle de l'« illusion totémique ». Il affirmera que le sacrifice est une catégorie durkheimienne, bâtie à l'aide de données éparses provenant de toutes les sociétés et fortement marquée par un ethnocentrisme chrétien⁴². L'africaniste Luc de Heusch, pour sa part, se distinguera par la sophistication de sa démonstration visant à faire découler le sacré et le sacrifice du système classificatoire⁴³.

Selon de L. de Heusch, la totalité de la vie sociale se fonde sur un ordre symbolique, distinguant des catégories – comme le monde surnaturel et le monde humain, le ciel et la terre, certains parents séparés par le tabou de l'inceste – et interdisant leur contact. Si celui-ci se produit, il entraîne un dérèglement et des maladies. C'est alors

⁴⁰ Lévi-Strauss 1965.

⁴¹ *Ibid.*, p. 149.

⁴² Detienne, Vernant 1979.

⁴³ De Heusch 1986.

qu'intervient le sacrifice, comme moyen de rétablir la distance nécessaire: «l'intervention du religieux *vient après*: elle est une sanction qui frappe celui qui a enfreint la règle, que l'infraction ait été délibérée ou non»⁴⁴. Dans sa pensée, le religieux est donc traité comme un simple épiphénomène du système symbolique entendu comme système classificatoire et placé au fondement de la vie sociale.

Ces perspectives ont profondément marqué toute une génération d'anthropologues français. Pour une part, ceux-ci ont hérité de la méfiance des fondateurs de l'École sociologique française vis-à-vis des héritiers du romantisme allemand et rejeté le sacré de R. Otto et de M. Eliade. Mais, en outre, le structuralisme lévi-straussien les a conduit à critiquer également le sacré tel que l'avaient défini É. Durkheim et M. Mauss. Cette réaction quasi unanime de l'anthropologie française explique ces mots d'Alain Caillé: «la catégorie du sacré est elle-même trop incertaine et contestée pour qu'il soit possible d'en faire un usage non problématique. Avant de l'abandonner comme *tous* les chercheurs contemporains ... »⁴⁵. Pourtant, même en France, quelques voix se sont élevées pour tenter de concilier le symbolisme et le sacré.

Les critiques du « tout symbolique »

Nous ne citerons ici que trois auteurs. Le premier, Vincent Descombes⁴⁶, est l'auteur d'un article classique qui constitue la critique la plus ancienne et décisive du « tout symbolique ». Revenant en 1980 sur « L'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », V. Descombes rappelle que C. Lévi-Strauss a voulu voir dans le « mana », qui pour M. Mauss désignait le pouvoir magique, un signifiant comparable au mot « truc », qui ne veut rien dire et peut tout dire. Ce tour de passe-passe permet à C. Lévi-Strauss de substituer le symbolique au sacré dans l'analyse des sociétés humaines. Alors qu'É. Durkheim et M. Mauss identifiait le social au sacré, C. Lévi-Strauss l'identifie au langage. Mais, ce faisant, il demande au symbolique d'assumer ce qu'il ne peut pas faire: tenir à la fois de l'algèbre et du symbole magique – c'est toute « l'équivoque du symbolique ». Pourtant, assure V. Descombes, « les pratiques magiques ne visent pas à mettre un terme par un jeu de mot à un désarroi intellectuel »⁴⁷ et le symbole algébrique ne saurait remplacer la magie et le sacré.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁵ Caillé 2000, p. 148.

⁴⁶ Descombes 1980.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 84.

Il faut ensuite mentionner Maurice Godelier qui juge à son tour « L'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss ». L'anthropologue rappelle que, pour C. Lévi-Strauss, l'origine de la société est liée à l'émergence de la pensée symbolique et du langage, lesquels font avec la notion d'échange une synthèse immédiatement donnée, réduisant la société à un triple échange des femmes, des biens et des mots. Or, cette affirmation se prête à plusieurs critiques. En premier lieu, « l'hypothèse du big bang de la pensée symbolique » n'est plus recevable aujourd'hui, si elle l'a jamais été, car les proto-langages et la domestication du feu ont certainement existé dès 500 000 ans avant notre ère, bien avant l'*homo sapiens*⁴⁸. En outre, faisant appel à l'ethnographie de la Nouvelle-Guinée et des îles Trobriand⁴⁹, M. Godelier affirme que le fait de voir dans l'échange le fondement du lien social est une illusion qu'il n'est possible de conserver qu'en écartant de l'analyse les biens sacrés : pour qu'il y ait des *dona*, il faut qu'il y ait des *sacra*, car les objets précieux qui circulent coexistent avec des choses qu'il ne faut pas donner, qui restent inaliénables parce qu'elles concentrent le plus grand pouvoir imaginaire et la plus grande valeur symbolique. La société ne peut donc se résumer à l'échange de symboles. M. Godelier avance alors sa propre définition du sacré comme un produit de l'imaginaire, auquel il entend redonner sa place. Selon lui, c'est l'imaginaire qui crée le sacré, le religieux et le pouvoir, et procure leur force aux symboles :

Le sacré est un certain type de rapport aux origines où, à la place des hommes réels, s'installent des doubles imaginaires d'eux-mêmes. Autrement dit, le sacré est un certain type de rapport des hommes à l'origine des choses, tels que, dans ce rapport, les hommes réels disparaissent et apparaissent à leur place des doubles d'eux-mêmes, des hommes imaginaires⁵⁰.

Enfin, C. Tarot est l'auteur d'une somme de huit-cent-soixante pages dont le titre, *Le symbolique et le sacré*⁵¹, est significatif de la volonté de l'auteur de réconcilier les deux catégories. Après avoir exploré, en 1999, la genèse de la pensée du symbolique à partir des œuvres d'É. Durkheim et de M. Mauss⁵², C. Tarot appréhende en 2008 le fait religieux à travers le lien entre le sacré et le symbolique. Il définit le sacré comme un ensemble d'états de choses vécus comme intouchables, extraordinaires, suscitant crainte et fascination, et le symbolique comme un système d'images, de gestes

⁴⁸ Godelier 2013, p. 135-136.

⁴⁹ Godelier 1996.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 239.

⁵¹ Tarot 2008.

⁵² Tarot 1999.

et de paroles, donc de signes par lesquels le sacré prend forme, s'approche, se transmet. Selon lui, les grands sociologues français des XIX^e et XX^e siècles peuvent être caractérisés par le lien qu'ils établissent entre le sacré et le symbolique: « Durkheim et Mauss ou le sacré *et* le symbolique; Eliade ou le retour à l'*indistinction* du sacré et du symbolique; Lévi-Strauss ou le symbolique *sans* le sacré; Girard ou le réalisme du sacré à l'*origine* du symbolique; Bourdieu, le symbolique médiateur de la domination en l'absence de sacré; et Gauchet: *ni* sacré, *ni* symbolique »⁵³. C. Tarot offre donc une histoire de la sociologie et de l'anthropologie française, au sein de laquelle il prend position et tente de réconcilier le symbolique avec le sacré tel que le définissent É. Durkheim, M. Mauss et René Girard⁵⁴.

Au terme de cette rapide recension des principales thèses émises après 1950, conclura-t-on à l'inutilité de la notion de sacré et à l'inexistence des phénomènes qu'elle est supposée désigner? À l'instar des auteurs qui ont critiqué le « tout symbolique », je pense que la preuve n'en n'a pas été apportée par le structuralisme lévi-straussien dont les analyses ont été considérablement biaisées par sa volonté de rabattre le symbolique sur le religieux. En effet, on ne peut nier que certains types de « sacré » *emic* existent, sous des formes diverses, énoncés par les langues des populations étudiées. De plus, ce terme ne cesse de revivre sous la plume des anthropologues, chargé de nouvelles significations et malgré la prépondérance des théories structuralistes. De fait, l'anthropologie n'a cessé de poursuivre son travail de réflexion sur le sacré et les notions connexes⁵⁵, comme le montrent les deux théories que nous allons maintenant examiner.

Le sacré comme rouage social

Les auteurs que l'on va présenter ont en commun d'avoir refusé de traiter le sacré dans sa « double articulation », pour le considérer comme un rouage de la vie en société et une origine du lien social.

R. Girard

Aux antipodes de la conception de l'homme comme être rationnel développée par le structuralisme lévi-straussien, l'anthro-

⁵³ Tarot 2008, p. 31.

⁵⁴ Pour l'exposé des théories de R. Girard, voir *infra*.

⁵⁵ Citons, par exemple, dans le monde anglo-saxon, pour le sacré, Rappaport 1999 et, pour le sacrifice, Valeri 1994.

pologue et philosophe R. Girard⁵⁶ proposa une vision de l'humanité fascinée par sa propre violence. Sa théorie ne niait pourtant pas l'importance de la pensée classificatoire dans la vie sociale: bien au contraire, il partageait avec C. Lévi-Strauss l'idée que l'ordre culturel réside dans un système organisé de différences. Mais il ajoutait que leur perte déclenche la crise sacrificielle ou crise d'indifférenciation, qui est également un état de violence réciproque, un cercle vicieux. Une fois celui-ci installé, la communauté humaine ne peut plus sortir de l'engrenage de vengeance et de représailles et la violence acquiert un caractère mimétique. Pour y échapper, les hommes se convainquent qu'un seul d'entre eux est responsable de la *mimesis* violente, de la tache qui les contamine tous. L'élimination de cet être, considéré comme bouc émissaire, est le seul remède susceptible de mettre fin à la zizanie et de rétablir l'ordre au moyen du « processus victimaire ». Le bouc émissaire change alors de nature et, de monstre, se métamorphose en sauveur du groupe, adoré comme un dieu.

R. Girard a appliqué cette grille de lecture à deux tragédies de Sophocle: *Œdipe roi* et *Œdipe à Colonne*. La première débute dans la cité grecque de Thèbes, frappée par la peste – une épidémie qui symbolise les divisions sociales. Son roi, Œdipe, entreprend de rechercher le responsable du malheur, mais il découvre bientôt qu'il est lui-même l'être impur qui contamine la cité, car il s'est rendu coupable de parricide – ayant tué son père – et d'inceste – ayant épousé sa mère –, ces deux fautes étant exemplaires de la perte des différences sociales à l'origine de la crise. L'expulsion d'Œdipe de la cité rétablit l'ordre. La seconde tragédie, décrit la transfiguration de la victime après son élimination. Comme l'acte d'expulsion a rétabli la paix, la population cesse de voir un monstre dans le roi déchu: il lui attribue les merveilleuses conséquences de la fin de la crise et le traite en sauveur.

Le même schéma explique, selon R. Girard, le rituel du bouc émissaire du Lévitique. Le jour de Kippour, le grand prêtre recevait deux boucs servant au sacrifice d'expiation. L'un était réservé à Dieu et immolé, et l'autre consacré à Azazel, le diable et envoyé dans le désert, après que l'on eut confessé sur sa tête tous les péchés d'Israël. Dans la Grèce ancienne, le *pharmakos* – terme signifiant à la fois poison et remède – désignait un homme entretenu par les cités dans le but d'être sacrifié en temps de calamité: lors d'une épidémie, d'une famine, d'une invasion étrangère ou d'une crise de dissensions internes, il y avait toujours un *pharmakos* à la disposition de la collectivité. Le rituel cherchait donc à reproduire, de la

⁵⁶ Girard 1972.

façon la plus fidèle possible, le modèle d'une crise antérieure qui fut résolue grâce au mécanisme de la victime émissaire.

R. Girard décela également cette structure dans le régicide du roi africain. Dans certains villages, chaque souverain est obligé, lors des cérémonies d'intronisation, à accomplir un inceste, réel ou symbolique, à consommer des aliments interdits et à se livrer à des actes de violence. Le caractère presque encyclopédique de ces transgressions montre que le roi est appelé à incarner le personnage du transgresseur par excellence, de l'homme qui ne respecte rien, de façon à ce qu'on puisse l'éliminer pour rétablir la paix. Chaque roi africain est un nouvel Œdipe condamné à interpréter son propre mythe, du début à la fin, pour rejouer le lynchage primitif. Il est une machine à transformer la violence stérile en valeurs culturelles positives.

On conclura donc que, pour R. Girard, le sacré naît de la destruction violente des différences. Tant que le sens se porte bien, le sacré demeure absent, hors structure. Il apparaît lors de l'expulsion de la victime émissaire et consiste dans la violence projetée par le groupe contre un membre du groupe.

C. Lévi-Strauss ne prit jamais position contre cette théorie⁵⁷, mais l'un de ses disciples, L. de Heusch, apporta une critique vigoureuse aux thèses girardiennes dans les années 1980. Il proposa, notamment, une théorie alternative pour rendre compte du régicide africain⁵⁸. Selon lui, il est exact qu'il existe des rois qualifiés par leurs sujets de « tas d'ordure », mis à mort, réellement ou symboliquement, par leur peuple. Mais la pensée classificatoire suffit à expliquer ce phénomène. En effet, le roi africain a la responsabilité de promouvoir la fécondité; dans ce but, il est investi de tâches rituelles qui aboutissent à réunir en sa personne des catégories opposées – et qui doivent le rester – comme le village et la brousse, la terre et le ciel. Son rôle cérémoniel l'oblige à agir comme un « anti-classificateur », ce qui lui vaut le mépris de ses sujets et la mort. À mes yeux, cet argument occulte la spécificité du pouvoir, qu'il traite comme un simple problème intellectuel posé à la pensée classificatoire. Il sert surtout à son auteur à tenter de résoudre la question du régicide en écartant l'explication girardienne.

À l'opposé, le philosophe L. Scubla⁵⁹, disciple de R. Girard, considère que le roi africain est avant tout une victime émissaire en sursis. Il rappelle que J. G. Frazer⁶⁰ proposait deux explications

⁵⁷ Tarot 2008, p. 638-647.

⁵⁸ De Heusch 1986.

⁵⁹ Scubla 2003.

⁶⁰ Frazer 1981b et Frazer 1981c.

complémentaires à la coutume du régicide : selon l'une, le roi aurait été mis à mort en tant que garant de la prospérité et, selon l'autre, en tant que bouc émissaire. Pour L. Scubla, la seconde thèse est prioritaire : « Le mécanisme victimaire nous révèle [...] que, bien avant de conquérir le pouvoir politique, le roi, comme substitut de la victime émissaire, est *ipso facto* un régulateur de la vie sociale »⁶¹, car, en cas de calamité, son sacrifice permet de rétablir l'ordre. En outre, pour L. Scubla, les périls qui menacent l'humanité sont moins les dangers venus de l'extérieur – sécheresse, intempéries, maladies – que les forces de zizanie inhérentes à la nature humaine.

Ces explications ne me semblent pas plus satisfaisantes que les interprétations structuralistes. En effet, L. Scubla, à la suite de R. Girard, rompt avec toutes les constructions bâties sur la « double articulation », et notamment la seconde qui concerne l'ambivalence du sacré. Alors que, pour les premiers théoriciens, le sacré est simultanément pur et impur, pour R. Girard et L. Scubla, il l'est chronologiquement. Le déchaînement de la violence mimétique et l'expulsion du bouc émissaire parlent de divisions et de souillure, mais, après le rétablissement de la paix, le sacré change de nature et la victime est adorée comme un être saint et éminent. C'est pourquoi, à leurs yeux, l'impur a l'antériorité et la prédominance par rapport au pur. Or, cette conception me semble issue d'une position très idéologique qui contredit les données de terrain, non seulement celles qu'avaient réunies les premiers historiens des religions, mais aussi celles que j'ai recueillies dans les régions indiennes du Mexique. Celles-ci plaident clairement en faveur d'une ambivalence, en ce qui concerne tant les rituels que le traitement social des responsables politiques⁶².

G. Agamben

Le philosophe italien G. Agamben est l'auteur d'une théorie plus récente, qui se démarque de toutes les élaborations qui l'ont précédée. Spécialiste de l'Antiquité romaine, G. Agamben s'intéresse au sacré à propos de l'*homo sacer*. Selon le droit romain archaïque, cette figure, telle que la définit Festus Grammaticus, implique à la fois l'exclusion du sacrifice et l'impunité de l'homicide. Un cas aussi énigmatique a déconcerté les Romains eux-mêmes aussi bien que les exégètes modernes, qui se répartissent en deux camps :

⁶¹ Scubla 2003, p. 119.

⁶² J'ai résumé cet argument dans un article consacré au dernier ouvrage de C. Tarot : voir Dehouve 2009. Cet article utilise des données provenant de Dehouve 2006 et Dehouve 2007.

ceux qui voient dans la *sacratio* le résidu d'une époque archaïque où la condamnation à mort se présentait comme un sacrifice à la divinité; ceux pour qui il s'agit d'une notion ambiguë analogue à celle de tabou⁶³. Mais, selon G. Agamben, aucune des deux positions ne permet de rendre compte du paradoxe d'un homme dont la spécificité réside dans l'impunité pour qui le tue et l'interdiction de le sacrifier. Et, pour écarter la possibilité d'une explication par l'ambivalence du sacré, G. Agamben qualifie ce dernier de « mythologème scientifique », ce pour quoi il s'appuie sur la critique lévi-straussienne de la notion de « mana » comme signifiant flottant. On peut, écrit-il, formuler des remarques analogues concernant le tabou et le sacré.

À ses yeux, la figure de l'*homo sacer* doit être traitée comme un phénomène politico-juridique. Elle représente une relation qui ne trouve pas sa place dans ce que nous savons du dispositif juridique et religieux romain, constituant une exception tant dans le *ius humanum* (par l'*impune occidi*) que dans le *ius diuinum* (par l'interdiction de le sacrifier). La violence à laquelle est exposée la vie de l'*homo sacer* ne peut donc être définie ni comme un sacrifice ni comme un homicide; elle ouvre une sphère de l'action qui n'est ni sacrée, ni profane. Selon G. Agamben, cette relation d'exception ne peut être comprise sans la relier à la souveraineté:

L'homo sacer présenterait la figure originaire de la vie prise dans le ban souverain et garderait ainsi la mémoire de l'exclusion originaire à travers laquelle s'est formée la dimension politique. L'espace politique de la souveraineté se serait alors constitué à travers une double exception, telle une excroissance du profane dans le religieux et du religieux dans le profane qui dessine une zone d'indifférence entre le sacrifice et l'homicide. On dira souveraine la sphère dans laquelle on peut tuer sans commettre d'homicide et sans célébrer un sacrifice; et sacrée, c'est-à-dire exposée au meurtre et insacriable, la vie qui a été capturée dans cette sphère⁶⁴.

Le privilège du souverain est, en effet, le droit de vie et de mort et il en découle que l'espace politique diffère autant de la sphère religieuse que de la sphère profane. La vie de l'*homo sacer* est sacrée en tant qu'elle est prise dans l'exception souveraine: il s'agit d'une « vie nue » définie par le fait qu'elle dépend entièrement du pouvoir politique.

Le philosophe ajoute qu'il existe une symétrie entre l'*homo sacer* – homme mis au ban de la société – et le souverain, car tous deux représentent une vie exposée au meurtre et insacriable. La démonstration en a été amplement faite pour le premier. En ce

⁶³ Agamben 1997, p. 82-83.

⁶⁴ Agamben 1997, p. 93.

qui concerne le second, le philosophe rappelle que le meurtre du souverain n'est jamais considéré comme un simple homicide et que le cas de l'exécution du roi n'est pas prévu par la législation. On pourra remarquer que, d'une certaine façon, il rejoint par là certaines assertions de R. Girard pour qui le souverain investi du pouvoir politique est simultanément un homme souillé et mis au ban de la société.

G. Agamben se sert de ces préliminaires pour offrir une théorie de l'origine du pouvoir: il voit dans la «vie sacrée» ou «vie nue», produite par le pouvoir souverain, l'élément politique originel. Sa démonstration débouche sur des réflexions concernant l'époque actuelle, caractérisée par l'implication croissante de la vie naturelle de l'homme dans les mécanismes du pouvoir, qu'il dénomme la «bio-politique». Les formes contemporaines de ce que fut la «vie sacrée» chez les Romains seraient à rechercher dans les camps de concentration ou la gestion des frontières ténues entre la vie et la mort par les appareils d'État: ces moments où la «vie nue» ne dépend plus que du politique.

L'apport de G. Agamben aux théories du sacré réside, à mes yeux, dans la distinction qu'il propose d'établir entre le *sacer* et l'*homo sacer* – deux catégories que ses prédécesseurs avaient toujours confondues. Ceci lui permet de considérer l'*homo sacer* à la lumière des spécificités du droit romain, séparé en *ius humanum* et *ius diuinum*, et de faire apparaître sa qualité d'exception dans chacun d'entre eux. Seule la nature du pouvoir pourra dès lors expliquer l'originalité de l'*homo sacer*, considéré comme un problème juridico-politique.

Cependant, G. Agamben en conclut que les historiens des religions se sont trompés en énonçant la théorie de l'ambivalence du sacré: ils ont, dit-il, pris pour un phénomène religieux ce qui est en fait un phénomène juridico-politique. Selon moi, une telle assertion utilise l'*homo sacer* pour faire disparaître le *sacer*. Or, pourquoi rabattre une notion sur l'autre? Pourquoi considérer que la place du *sacer* dans l'exercice du pouvoir annihile son rôle dans le rituel? De plus, G. Agamben complète cet argument en réfutant l'ambivalence du sacré à l'aide de la théorie du signifiant flottant de C. Lévi-Strauss qui, comme on l'a vu, prête le flanc à plusieurs critiques. Cet aspect de la théorie de l'auteur me semble donc devoir encore être soumis à réflexion. Il reste que sa distinction entre le *sacer* et l'*homo sacer* a permis de faire apparaître que la question du sacré dans le monde romain n'est pas seulement un problème d'ordre religieux, comme on le croyait au début du XX^e siècle, mais dépend du droit et renvoie à la théorie du pouvoir politique.

Conclusion

La littérature qui traite du sacré est ancienne et abondante. Il a donc fallu choisir parmi les auteurs ceux qui ont manifesté la plus grande ambition théorique en anthropologie générale, pour tenter de mettre au jour des façons – ancrées dans l'histoire – de considérer la question.

On a ainsi pu faire apparaître l'existence d'une première période, qui plonge ses racines dans la découverte des populations dites primitives par l'Europe et s'achève avec la Seconde Guerre mondiale. S'appuyant sur les catégories exotiques de tabou et « mana » et la catégorie indo-européenne de sacré, les premiers historiens des religions et anthropologues se sont accordés, malgré leurs sensibilités idéologiques et politiques parfois opposées, sur la « double articulation » du sacré, combinant l'opposition entre le sacré et le profane, et la distinction entre le pur et l'impur dans le sacré. À cette époque, prévalait dans ces disciplines une méthode unique : la compilation de faits provenant du monde entier. Certains termes vernaculaires provenant de populations dont les coutumes avaient paru particulièrement significatives furent alors appliqués largement à d'autres peuples et mises à l'épreuve du comparatisme : ce fut la période de la trilogie tabou-*sacer*-sacré.

La révolution structuraliste de l'après-guerre entreprit de substituer le « tout symbolique » au sacré, c'est-à-dire de considérer comme des symboles linguistiques les phénomènes jadis abordés comme relevant de la sphère de la magie et de la religion. Elle aboutit à la négation totale des deux couples d'opposition contenus dans la « double articulation » du sacré. Le structuralisme lévi-straussien ouvrit une nouvelle période marquée par le renouveau des problématiques et un retour à l'anthropologie de terrain, mais aussi par le développement de réflexions fortement biaisées par les points de vue philosophiques qui les sous-tendaient. Aussi, alors que, dans la période passée, presque tout le monde s'accordait sur une définition minimale du sacré, l'après-guerre vit éclater cette catégorie : tandis que les disciples de C. Lévi-Strauss niaient son existence, d'autres chercheurs produisaient des définitions d'une radicale originalité. On a mentionné celle de R. Girard qui voit dans le sacré la projection de la violence interne à la société sur la victime émissaire et celle de G. Agamben pour qui le sacré désigne le moment où la vie biologique se soumet entièrement à l'ordre politique.

Ces controverses sur le sacré ont suscité des questionnements divers qui doivent continuer à nourrir la réflexion. Mais il faut bien remarquer que les deux périodes examinées ont été peu propices

aux analyses fines des catégories *emic*. Il est désormais possible de soumettre celles-ci à une méthodologie, plus précise que par le passé, consistant à mener de véritables études lexicologiques et à envisager, non pas un terme isolé comme *sacer*, mais la totalité des mots que couvre son champ sémantique; à replacer chacun de ces termes dans le contexte précis de ses différents usages; enfin, à prendre en compte les évolutions sémantiques des mots au cours de l'histoire – bref, mettre en œuvre une approche capable de combiner un point de vue tout à la fois linguistique et sociologique. Une telle recherche permettrait de redonner la primauté aux faits et considérer les assertions théoriques dont on a parlé comme autant d'hypothèses à tester, bref, renouer avec le comparatisme sur de nouvelles bases.

BIBLIOGRAPHIE

I – Sources et recueil d’inscriptions

A – Textes littéraires

Les sources utilisées l’ont en général été à partir de la Collection des Universités de France mais également, selon les cas, de la Loeb Classical Library, des Oxford Classical Texts et de la collection Teubner. Les abréviations utilisées pour les auteurs latins sont celles de l’index du *Thesaurus Linguae Latinae* et, pour les auteurs grecs, celles du *Greek-English Lexicon* de H. G. Liddell et R. Scott.

Éditions spécifiquement citées dans le texte :

CORNELL 2013 = T. J. Cornell (éd.), *The Fragments of the Roman Historians*, 3 vol., Oxford, 2013.

FESTUS = Sextus Pompeius Festus, *De la signification des mots*, Livres I et II, trad. M. A. Savagner, Paris, 1846.

LE BONNIEC 1990 = Ovide, *Les Fastes*, éd. H. Le Bonniec, Paris, 1990.

LENOIR 1979 = Pseudo-Hygin, *Des Fortifications du camp*, éd. M. Lenoir, Paris, 1979.

LINDSAY 1913 = W. M. Lindsay, *Festus. De uerborum significatu cum Pauli epitome*, Stuttgart-Leipzig, 1913.

LINDSAY 1930 = W. M. Lindsay, *Festus. De uerborum significatu*, dans *Glossaria Latina*, IV, Paris, 1930.

MARINONE 1977 = N. Marinone, *I Saturnali di Macrobio Teodosio*, Turin, 1977.

MÜLLER 1839 = C. O. Mueller, *Sexti Pompei Festi de uerborum significatione quae supersunt cum Pauli epitome*, Leipzig, 1839.

STOK 1999 = Publio Ovidio Nasone, *Opere IV: Fasti e Frammenti*, éd. F. Stok, Turin, 1999.

TRAGLIA 1974 = A. Traglia, *Opere di Marco Terenzio Varrone*, Turin, 1974.

B – Recueils d’inscriptions

AE = *L’Année épigraphique*, Paris, 1888-.

CIL = *Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin, 1895-

DUVAL 1988 = P.-M. Duval (éd.), *Recueil des inscriptions gauloises*, 2/1, *Textes gallo-étrusques. Textes gallo-latins sur pierre*, Paris 1988.

ILLRP = A. Degrassi, *Inscriptiones Latinae liberae rei publicae*, 2 vol., Florence, 1964 et 1972, 2^e édition.

- Imagines Italicae* = M. H. Crawford (éd.), *Imagines Italicae. A Corpus of Italic Inscriptions*, 3 vol., Londres, 2011.
- IUM* = G. Rocca, *Iscrizioni umbre minori*, Florence, 1996.
- ET* = H. Rix, *Etruskische Texte*, 1, *Einleitung, Konkordanz, Indices et 2, Texte*, Tübingen, 1991.
- MARINETTI 1985 = A. Marinetti, *Le iscrizioni sudpicene*, 1, *Testi*, Florence, 1985.
- ST* = H. Rix, *Sabellische Texte. Die texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002.

II – Usuels

- BARDON 1952 = H. Bardon, *La Littérature latine inconnue*, 1, *L'époque républicaine*, Paris, 1952.
- BARDON 1956 = H. Bardon *La Littérature latine inconnue*, 2, *L'époque impériale*, Paris, 1956.
- BENOIST, GOELZER 1938 = E. Benoist et H. Goelzer, *Nouveau dictionnaire latin-français rédigé d'après les meilleurs travaux de lexicographie latine parus en France et à l'étranger et particulièrement d'après les grands dictionnaires de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz*, Paris, 1938.
- BENVENISTE 1969 = É. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1. *Économie, parenté, société*, et 2. *Pouvoir, droit, religion*, Paris 1969.
- BERGER 1953 = A. Berger, *Encyclopedic Dictionary of Roman Law*, Philadelphie, 1963.
- BREMER 1896 = F. P. Bremer, *Iurisprudentiae Antehadrianae quae supersunt*, 1, Leipzig, 1896.
- BUCK 1928 = C. D. Buck, *A Grammar of Oscan and Umbrian with a Collection of Inscriptions and a Glossary*, Boston, 1928, 2^e édition.
- CHANTRAINE 1977 = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, 1977.
- CLEASBY, VIGFUSSON 1874 = R. Cleasby et G. Vigfusson, *An Icelandic-English dictionary*, Oxford, 1874.
- CRISTOFANI 1999 = M. Cristofani, *Dizionario illustrato della civiltà etrusca*, Florence, 1999.
- DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER 1877-1919 = C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919.
- DE RUGGIERO 1902 = E. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, 3, Rome, 1902.
- DE VAAN 2008 = M. de Vaan, *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Leyde-Boston, 2008.
- ERNOUT, MEILLET 1959 = A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 1959, 4^e édition augmentée d'additions et de corrections par J. André.
- FIRA = S. Riccobono, J. Baviera, C. Ferrini, J. Furlani et V. Arangio-Ruiz, *Fontes iuris Romani antejustiniani*, 3 vol., Florence, 1940, 1941 et 1943, 2^e édition augmentée.

- HORNBLOWER, SPAWFORTH 1996 = S. Hornblower et A. Spawforth (éd.), *Oxford Classical Dictionary*, Oxford, 1996, 3^e édition.
- HOFMANN, SZANTYR 1972 = J. B. Hofmann, A. Szantyr, *Lateinische Grammatik. II. Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, 1972, 2^e édition.
- LEUMANN 1977 = M. Leumann, *Lateinische Grammatik. I. Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, 1977.
- LIDDELL, SCOTT 1996 = H. G. Liddell et R. Scott, *A Greek-English lexicon*, Oxford, 1996, 9^e édition.
- LIV¹ = H. Rix (dir.), *Lexikon der Indogermanischen Verben*, Wiesbaden, 1998, 1^{ère} édition.
- LIV² = H. Rix (dir.), *Lexikon der Indogermanischen Verben*, Wiesbaden, 2001, 2^e édition.
- LTUR = E. M. Steinby (dir.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, 5 vol., Rome, 1993-1999.
- OLD 1968 = Oxford Latin Dictionary, Oxford, 1968.
- POCETTI 1979 = P. Poccetti, *Nuovi documenti italici a complemento del Manuale di E. Vetter*, Pise, 1979.
- RE = G. Wissowa (éd.), *Paulys Realencyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft*, Weimar, 1995, réimpr. des volumes parus à Stuttgart entre 1893 et 1972 (1903 à 1978 pour les Supplementbände).
- ROTONDI 1912 = G. Rotondi, *Leges publicae populi Romani*, Milan, 1912.
- RS = M. H. Crawford (éd.), *Roman Statutes*, 2 vol., Londres, 1996.
- ThesCRA = *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum*, Los Angeles, 2004-2012.
- UNTERMANN 2000 = J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, 2000.
- VETTER 1953 = E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte, 1, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953.
- VON PLANTA 1892-1897 = R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, Strasbourg, 1892-1897.
- WALDE, HOFMANN 1954 = A. Walde et J-B. Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, II, Heidelberg, 1954, 3^e édition.

III – Littérature secondaire

Les abréviations des périodiques reprennent celles en usage dans *L'Année philologique*. Elles sont consultables à la page: http://www.annee-philologique.com/files/sigles_fr.pdf.

- ADIEGO 2006 = I.-X. Adiego, *Etrusco marunuxva cepen*, *SE*, 72, 2007, p. 199-214.
- AGAMBEN 1997 = G. Agamben, *Homo sacer. Le Pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, 1997 (trad. de la 1^{ère} édition italienne de 1995 par M. Raiola).
- AGOSTINIANI 1982 = L. Agostiniani, *Le « iscrizioni parlanti » dell'Italia antica*, Florence, 1982.
- AGOSTINIANI 1993 = L. Agostiniani, *La considerazione tipologica nello studio dell'etrusco*, *ILing*, 16, 1993, p. 23-44.
- AGOSTINIANI, NICOSIA 2000 = L. Agostiniani et F. Nicosia, *Tabula Cortonensis*, Rome, 2000.

- AGOSTINIANI, CALDERINI, MASSARELLI 2011 = L. Agostiniani, A. Calderini et R. Massarelli (éd.), *Screhto est: lingua e scrittura degli antichi Umbri. Catalogo della mostra, Perugia, Museo archeologico nazionale dell'Umbria, Gubbio, Palazzo dei Consoli, Sala delle tavole eugubine (22 settembre 2011-8 gennaio 2012)*, Pérouse, 2011.
- AIGNER FORESTI 2004 = L. Aigner Foresti, *Vom zilaθ zum dictator: das oberste Amt in Caere in etruskischer und römischer Zeit*, dans TOMASCHITZ, HEFTNER 2004, p. 219-227.
- ALBANESE 1969 = B. Albanese, *Bidental, Mundus, Ostium, Orci nella categoria delle res religiosae*, *Jus*, 20, 1969, p. 205-249.
- ALBANESE 1988 = B. Albanese, *Sacer esto*, *BIDR*, 91, 1988, p. 145-179 (= *Id.*, *Scritti giuridici*, III, Turin, 2006, p. 3-37).
- ALBANESE 1992 = B. Albanese, *Brevi studi di diritto romano. II. Si ... aliuta faxsit, ipsos Ioui sacer esto*, *Annali dell'Università di Palermo*, 42, 1992, p. 22-30 (= *Id.*, *Scritti giuridici*, III, Turin, 2006, p. 58-66).
- ALBANESI, PICUTI 2014 = M. Albanesi et M. R. Picuti, *Scavi archeologici nel cimitero di Cancelli, Foligno*, dans MANCA, PICUTI, ALBANESI 2014, p. 26-47.
- ALBERTARIO 1911 = E. Albertario, *L'uso classico e l'uso giustiniano di extorquere*, *ZRG*, 32, 1911, p. 307-324.
- AMANN 2004 = P. Amann, *Die etruskischen «Cippen von Rubiera» aus der südlichen Poebene: Neue Vorschläge und Versuch einer Einordnung*, dans TOMASCHITZ, HEFTNER 2004, p. 203-217.
- ANCILLOTTI, CALDERINI 2009 = A. Ancillotti et A. Calderini (éd.), *La città italica. Atti del II convegno internazionale sugli antichi Umbri (Gubbio, 25-27 settembre 2003)*, Pérouse, 2009.
- ANCILLOTTI, CALDERINI, MASSARELLI 2016 = A. Ancillotti, A. Calderini et R. Massarelli (éd.), *Forme e strutture della religione nell'Italia mediana antica, Forms and Structures of Religion in ancient central Italy, III Convegno Internazionale dell'Istituto di Ricerche e Documentazione sugli Antichi Umbri, Perugia-Gubbio 21-25 settembre 2011*, Rome, 2016.
- ANDO, RÜPKE 2006 = C. Ando et J. Rüpke (éd.), *Religion and Law in Classical and Christian Rome*, Stuttgart, 2006.
- ANDREUSSI 1999 = A. Andreussi, *Pomerium*, *LTUR*, 4, 1999, p. 96-105.
- ARCHI 1937 = G. Archi, *L'epitome Gai. Studio del tardo diritto romano in Occidente*, Milan, 1937.
- ARIAS RAMOS 1953 = J. Arias Ramos, *Apostillas jurídicas a un episodio Numantino*, *Revista de Estudios Políticos*, 68, 1953, p. 33-49.
- ARICÒ ANSELMO 2012 = G. Aricò Anselmo, *Antiche regole procedurali e nuove prospettive per la storia dei comitia*, Turin, 2012.
- BARATTA, MARENGO 2012 = G. Baratta et S. M. Marengo (éd.) *Instrumenta inscripta III. Manufatti iscritti e vita dei santuari in età romana*, Macerata, 2012.
- BASSANELLI SOMMARIVA 1989 = G. Bassanelli Sommariva, *Proposta per un nuovo metodo di ricerca nel diritto criminale: a proposito della sacertà*, *BIDR*, 89, 1989, p. 327-377.
- BATSCH, VÂRTEJANU-JOUBERT 2009 = C. Batsch et M. Vârtejanu-Joubert (éd.), *Manières de penser dans l'Antiquité méditerranéenne et orientale. Mélanges offerts à Francis Schmidt par ses élèves, ses collègues et ses amis*, Leyde-Boston, 2009.

- BEAUCAMP 2006 = J. Beaucamp, *La Rome républicaine vue de Byzance : héritage culturel ou passé de l'Empire ?*, dans CAIRE, PITTIA 2006, p. 79-92.
- BELFIORE 2010 = V. Belfiore, *Il Liber linteus di Zagabria. Testualità e contenuto*, Pise-Rome, 2010.
- BELFIORE 2014a = V. Belfiore, *La morfologia derivativa in etrusco. Formazioni di parole in -na e in -ra*, Pise-Rome, 2014.
- BELFIORE 2014b = V. Belfiore, *Il fare etrusco: discussione sulle radici con senso generico di «fare» e conseguenze per i loro derivati*, dans BENELLI 2014, p. 29-41.
- BELFIORE, VAN HEEMS 2010 = V. Belfiore et G. van Heems, *Neue Betrachtungen zum Liber Linteus – die Begriffe hil und sacni*, dans KIEBURG, RIEGER 2010, p. 113-121.
- BELLINI 1981 = P. Bellini, *Res publica sub Deo. Il primato del Sacro nella esperienza giuridica della Europa preumanistica*, Florence, 1981.
- BENELLI 1998 = E. Benelli, *Quattro nuove iscrizioni etrusche arcaiche dall'agro chiusino*, *SE*, 64, 1998, p. 213-224.
- BENELLI 2003 = E. Benelli, *Una misconosciuta nota di Gustav Herbig e l'etrusco etera*, *Miscellanea Etrusco Italica*, 3, 2003, p. 209-221.
- BENELLI 2014 = E. Benelli, *Per Maristella Pandolfini cên zic zicuxe*, Pise-Rome, 2014.
- BENNETT 1930 = H. Bennett, *Sacer esto*, *TAPhA*, 61, 1930, p. 5-18.
- BENZ 1992 = M. Benz, *Etruskische Votivbronzen des Hellenismus*, Florence, 1992.
- BEROIST 1967 = B. Berquist, *The Archaic Greek Temenos. A Study of Structure and Function*, Athènes, 1967.
- BERMOND MONTANARI 1988 = G. Bermond Montanari, *I cippi di Rubiera*. N° 35, *SE*, 54, 1988, p. 239-244.
- BERTOLINI 1886 = C. Bertolini, *Il giuramento nel diritto privato romano*, Turin, 1886.
- BIANCANI 2014 (1761) = G. Biancani, *De diis topicis Fulginatium ad XII uiros, ac coetum ejusdem Fulginatis Academiae Epistola*, Spello, 2014 (réimpr. anastatique dirigée par E. Laureti de la première édition parue à Foligno en 1761).
- BISPHAM 2000 = E. Bispham, *Mimic. A Case Study in Early Roman Colonization*, dans HERRING, LOMAS 2000, p. 157-186.
- BISPHAM 2006 = E. Bispham, *Colonium deducere. How Roman was Roman Colonization during the Middle Republic ?*, dans BRADLEY, WILSON 2006, p. 73-160.
- BIZZARRI 1962 = M. Bizzarri, *La necropoli di Crocefisso del Tufo di Orvieto*, *SE*, 30, 1962, p. 1-151.
- BLÁSQUEZ, ALVAR 1996 = J. M. Blásquez et J. Alvar (éd.), *La romanización in Occidente*, Madrid, 1996.
- BONA 1964 = F. Bona, *Contributo allo studio della composizione del De uerborum significatu di Verrio Flacco*, Milan, 1964.
- BONA 1987 = F. Bona, *Alla ricerca del De uerborum, quae ad ius ciuile pertinent, significazione di C. Elio Gallo. 1. La struttura dell'opera*, *BIDR*, 90, 1987, p. 119-168.
- BONDARDO 1996-1997 = M. Bondardo, *Il latino sacer: rivisitazione di un problema linguistico*, *AMAV*, 173, 1996-1997, p. 229-242.

- BRADLEY, WILSON 2006 = G. Bradley et J.-P. Wilson (éd.), *Greek and Roman Colonization. Origins, Ideologies and Interactions*, Swansea, 2006.
- BRANCA 1941 = G. Branca, *Le cose extra patrimonium humani iuris*, *Annali triestini di diritto, economia e politica*, 12, 1941, p. 1-248.
- BRELICH 1966 = A. Brelich, *Introduzione alla storia delle religioni*, Rome, 1966.
- BRUNNENMEISTER 1887 = E. Brunnenmeister, *Das Tödtungsverbrechen im altrömischen Recht*, Leipzig, 1887.
- BRUTTI 2011 = M. Brutti, *Il diritto privato nell'antica Roma*, Turin, 2011.
- BURGER, CALAME 2006 = M. Burger et C. Calame (éd.), *Comparer les comparatismes. Perspectives sur l'histoire et les sciences des religions*, Paris, 2006.
- BURKERT 2011 = W. Burkert, *Griechische Religion der archaischen und klassischen Epoche*, Stuttgart, 2011, 2^e édition.
- BUSACCA 1977 = C. Busacca, *Ne quid in loco sacro religioso sancto fiat?*, *SDHI*, 43, 1977, p. 265-292.
- CAILLÉ 2000 = A. Caillé, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, 2000.
- CAILLOIS 1939 = R. Caillois, *L'Homme et le sacré*, Paris, 1939.
- CAIRE, PITTIA 2006 = E. Caire et S. Pittia (éd.), *Guerre et diplomatie romaines (IV^e-III^e siècles). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, 2006.
- CALAME, LINCOLN 2012 = C. Calame et B. Lincoln, *Comparer en histoire des religions antiques. Controverses et propositions*, Liège, 2012.
- CALDERINI 2001 = A. Calderini, Cupra. *Un dossier per l'identificazione, Eutopia*, n.s. 1, 1-2, 2001, p. 45-129.
- CALDERINI 2005 = A. Calderini, *Iscrizioni Umbre*, dans MATTEINI CHIARI 2005, p. 51-72.
- CALDERINI 2015 = A. Calderini (éd.), *Forme e strutture della religione nell'Italia mediana antica (Atti del 3^o Convegno Internazionale di Studi Umbri dell'IRDAU, Istituto di Ricerca e Documentazione sugli Antichi Umbri, 21-25 settembre 2011)*, Rome, 2015.
- CALDERINI, SISANI 2005 = A. Calderini et S. Sisani, *Cippo terminale iscritto*, dans MATTEINI CHIARI 2005, p. 76-78.
- CALORE 2000 = A. Calore, *Per Iovem lapidem. Alle origini del giuramento*, Milan, 2000.
- CAMPANILE 1996 = E. Campanile, *Per la semantica dell'osco médis*, dans DEL TUTTO PALMA 1996, p. 169-175.
- CAMPANILE, LETTA 1979 = E. Campanile et C. Letta (éd.), *Studi sulle magistrature indigene e municipali in area italica*, Pise, 1979.
- CAMPOREALE 2014 = G. Camporeale (éd.), *Gli Umbri in età preromana. Atti del XXVII Convegno du studi etruschi ed italici, 2009*, Pise, 2014.
- CANTARELLA 1991 = E. Cantarella, *I supplizi capitali in Grecia e a Roma*, Milan, 1991.
- CANTARELLA 1998 = E. Cantarella, *La sacertà nel sistema originario delle pene. Considerazioni su una recente ipotesi*, dans HUMBERT, THOMAS 1998, p. 47-71.
- CANTARELLA 1999 = E. Cantarella, *Ripudio, sacertà, condizione femminile: a partire da una recente interpretazione di Plut., Rom., 22*, dans MÉLANGES CANNATA 1999, p. 15-23.
- CANTARELLA 2000 = E. Cantarella, *Les Peines de mort en Grèce et à Rome. Origines et fonctions des supplices dans l'Antiquité classique*, Paris, 2000 (trad. de la 1^{ère} édition italienne par N. Gallet).

- CAPOGROSSI-COLOGNESI 2009 = L. Capogrossi Colognesi, *Storia di Roma tra diritto e potere*, Bologne, 2009.
- CAPOGROSSI-COLOGNESI, CURSI 2008 = L. Capogrossi-Colognesi et M. F. Corsi (éd.), *Forme di responsabilità in età decemvirale*, Naples, 2008.
- CARAFÀ 2007-2008 = P. Carafà, *Uccisioni rituali e sacrifici umani nella topografia di Roma*, *Scienze dell'Antichità*, 14/2, 2007-2008, p. 667-703.
- CARANDINI 1997 = A. Carandini, *La nascita di Roma. Dèi, lari, eroi e uomini all'alba di una civiltà*, Turin, 1997.
- CARANDINI 2006 = A. Carandini, *Remo e Romolo. Dai rioni dei Quiriti alla città dei Romani (775/750 – 700/675 a.C.)*, Turin, 2006.
- CARANDINI 2007-2008 = A. Carandini, *Uccisioni rituali – sacrifici umani a Roma, tra centro proto-urbano e prima città-stato. Abbozzando una sintesi*, *Scienze dell'Antichità*, 14/2, 2007-2008, p. 705-710.
- CARANDINI 2012 = A. Carandini (éd.) *Atlante di Roma antica*, 2 vol., Milan, 2012.
- CARDONA, ZIDE 1987 = G. Cardona et N. Zide (éd.), *Festschrift for Henry Hoeningwald on the Occasion of his Seventieth Birthday*, Tübingen, 1987.
- CARNEVALE, CREMONESI 2014 = L. Carnevale et Ch. Cremonesi (éd.), *Spazi e percorsi sacri. I santuari, le vie, i corpi*, Padoue 2014.
- CARO ROLDÁN 2000 = J.-M. Caro Roldán, *Una aproximación a la naturaleza del uer sacrum*, *Gerión*, 18, 2000, p. 159-190.
- CASCIONE 2013 = C. Cascione, *Vir malus*, dans LOVATO 2013, p. 91-113.
- CASCIONE, MASI DORIA 2013 = C. Cascione et C. Masi Doria (a cura di), *Quid est ueritas? Un seminario su verità e forme giuridiche*, Naples, 2013.
- CATALANO 1960 = P. Catalano, *Contributi allo studio del diritto augurale*, 1, Turin, 1960.
- CATALANO 1962 = P. Catalano, *Per lo studio dello ius diuinum*, *SMSR*, 33, 1962, p. 129-153.
- CATALANO 1965 = P. Catalano, *Linee del sistema sovranazionale romano*, Turin, 1965.
- CATALANO 1978 = P. Catalano, *Aspetti spaziali del sistema giuridico-religioso romano. Mundus, templum, urbs, ager, Latium, Italia*, *ANRW*, 2, 16, 1, 1978, p. 442-553.
- CAVALLO, FEDELI, GIARDINA 1989 = G. Cavallo, P. Fedeli et A. Giardina (éd.), *Lo spazio letterario di Roma antica*, 2, Rome, 1989.
- CAZANOVE 2000 = O. de Cazanove, *Sacrifier les bêtes, consacrer les hommes: le printemps sacré italique*, dans RITES ET ESPACES 2000, p. 253-276.
- CAZANOVE, SCHEID 2003 = O. de Cazanove et J. Scheid (éd.), *Sanctuaires et sources dans l'Antiquité: les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*, Naples, 2003.
- CESANO 1902 = L. Cesano, *Fulmen*, dans DE RUGGIERO 1902, p. 323-334.
- CHIARAMONTE TRERÉ, D'ERCOLE, SCOTTI 2010 = C. Chiaramonte Treré, V. D'Ercole, C. Scotti (éd.), *La necropoli di Campovalano. Tombe orientalizzanti e arcaiche II*, Oxford, 2010.
- CHRISTIN 2010 = O. Christin (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, 2010.
- CINQUANTAQUATTRO, PESCATORI 2013 = T. Cinquantaquattro et G. Pescatori (éd.), *Regio 1. Avella, Atripalda, Salerno (Fana, templa, delubra. Corpus dei luoghi di culto dell'Italia antica, 2)*, Rome, 2013.

- CIOTTI 1964 = U. Ciotti, *Nuove conoscenze sui culti dell'Umbria antica*, dans *PROBLEMI DI STORIA* 1964, p. 99-112.
- CLARK 2014 = J. H. Clark, *Roman optimism before Cannae. The vow of the uer sacrum (Livy 22.10), Mnemosyne*, 67, 2014, p. 405-422.
- COARELLI 1986 = F. Coarelli (éd.), *Fregellae. 2. Il tempio di Esculapio*, Rome, 1986.
- COARELLI 1988 = F. Coarelli, *Il foro Boario. Dalle origini alla fine della Repubblica*, Rome, 1988.
- COARELLI 1996 = F. Coarelli, *La romanización de l'Umbria*, dans BLÁSQUEZ, ALVAR 1996, p. 57-68.
- COARELLI 1997 = F. Coarelli, *Il campo Marzio. I. Dalle origini alla fine della Repubblica, Rome*, 1997.
- CODRINGTON 1891 = R. H. Codrington, *The Melanesians: Studies in their Anthropology and Folk-Lore*, Oxford, 1891.
- COLONNA 1966 = G. Colonna, *Selvans Sanchuneta, SE*, 34, 1966, p. 165-172.
- COLONNA 1983 = G. Colonna, *Note di mitologia e di lessico etrusco («Turmuca», Cvera, Esia), SE*, 51, 1983, p. 143-159.
- COLONNA 1985a = G. Colonna, *Società e cultura a Volsinii, AnnFaina*, 2, 1985, p. 101-131.
- COLONNA 1985b = G. Colonna (éd.), *Santuari d'Etruria*, Milan, 1985.
- COLONNA 1986 = G. Colonna, *Urbanistica e architettura*, dans PUGLIESE CARRATELLI 1986, p. 369-530.
- COLONNA 1988 = G. Colonna, *Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città specialmente in Emilia Romagna*, dans FORMAZIONE DELLA CITTÀ 1988, p. 15-36.
- COLONNA 2004 = G. Colonna, *La disciplina etrusca e la dottrina della città fondata, Studi Romani*, 52, 2004, p. 303-311.
- COLONNA 2007 = G. Colonna, *Il cippo di Tragliatella (e questionni connesse), SE*, 71, 2007, p. 83-109.
- COLONNA 2012 = G. Colonna, *I santuari comunitari e il culto delle divinità cataconie in Etruria, AnnFaina*, 19, 2012, p. 203-226.
- CORBIER 1989 = M. Corbier, *Le Statut ambigu de la viande à Rome, DHA*, 15/2, 1989, p. 107-158.
- CORBINO, HUMBERT, NEGRI 2010 = A. Corbino, M. Humbert, G. Negri (éd.), *Homo, caput, persona. La costruzione giuridica dell'identità nell'esperienza romana dall'epoca di Plauto a Ulpiano*, Pavie, 2010.
- CORRE 2014 = N. Corre, *Les Rites «paradoxaux» dans la religion publique romaine*, thèse dactylographiée de l'EPHE soutenue le 6 décembre 2014, sous la dir. de N. Belayche.
- COWGILL 1987 = W. Cowgill, *The Second Plural of the Umbrian Verb*, dans CARDONA, ZIDE 1987, p. 81-90.
- CRAWFORD 1973 = M. H. Crawford, *Foedus and sponsio, PBSR*, 41, 1973, p. 1-7.
- CRIFÒ 1961 = G. Crifò, *Ricerche sull'exilium nel periodo repubblicano*, I, Milan, 1961.
- CRIFÒ 1984 = G. Crifò, *Exilica causa, quae aduersus exulem agitur. Problemi dell'aqua et igni interdictio*, dans DU CHÂTIMENT DANS LA CITÉ 1984, p. 453-497.
- CRIFÒ 1985 = G. Crifò, *L'esclusione dalla città. Altri studi sull'exilium romano*, Pérouse, 1985.

- CRISTOFANI 1967 = M. Cristofani, *Un cursus honorum di Cerveteri*, SE, 35, 1967, p. 609-618.
- CRISTOFANI 1995 = M. Cristofani, *Tabula Capuana: un calendario festivo di età arcaica*, Florence, 1995.
- CULTURA ITALICA 1978 = *La cultura italica*, Pise, 1978.
- CURSI 1996 = M. F. Corsi, *La struttura del postliminium nella Repubblica e nel Principato*, Naples, 1996.
- D'ALESSIO 2013 = M. T. D'Alessio, *Riti e miti di fondazione nell'Italia antica. Riflessioni sui luoghi di Roma*, *Scienze dell'Antichità*, 19, 2/3, 2013, p. 315-331.
- DANZ 1857 = A. Danz, *Der sacrale Schutz im römischen Rechtsverkehr. Beiträge zur Geschichte der Entwicklung des Rechts bei den Römern*, Léna, 1857.
- DARMS 1978 = G. Darms, *Schwäher und Schwager, Hahn und Huhn. Die Vřyddhi-Ableitung im Germanischen*, Munich, 1978.
- DAVID 1984 = J.-M. David, *Du comitium à la roche tarpéienne. Sur certains rituels d'exécution capitale sous la République, les règnes d'Auguste et de Tibère*, dans *DU CHÂTIMENT DANS LA CITÉ* 1984, p. 131-176.
- DE FRANCISCI 1959 = P. de Francisci, *Primordia ciuitatis*, Rome, 1959.
- DE HEUSCH 1986 = L. de Heusch, *Le Sacrifice dans les religions africaines*, Paris, 1986.
- DEHOUE 2006 = D. Dehoue, *Essai sur la royauté sacrée en république mexicaine*, Paris, 2006.
- DEHOUE 2007 = D. Dehoue, *Offrandes et sacrifice en Mésoamérique*, Paris, 2007.
- DEHOUE 2009 = D. Dehoue, *À propos de la notion d'expulsion*, *Archives des Sciences Sociales des Religions*, 148, octobre-décembre 2009, p. 25-31.
- DEL PONTE 2004 = R. Del Ponte, *Santità delle mura e sanzione divina*, *Diritto@storia*, 3, 2004. [En ligne]: <http://www.dirittoestoria.it/3/TradizioneRomana/Del-Ponte-Santit%E0-delle-mura.htm>.
- DEL TUTTO PALMA 1996 = L. Del Tutto Palma (éd.), *La Tavola di Agnone nel contesto italico*, Convegno di studio, Agnone, 13-15 avril 1994, Florence, 1996.
- DÉLIT RELIGIEUX 1981 = *Le Délit religieux dans la cité antique*, Actes de la table ronde de Rome 6-7 avril 1978, Rome, 1981.
- DELLA CORTE 1937 = Della Corte, *La filologia latina dalle origini a Varrone*, Turin, 1937.
- DELLA FINA 2003 = G. M. Della Fina (éd.), *Storia di Orvieto. I. Antichità*, Pérouse, 2003.
- DE MAGISTRIS 2007 = E. De Magistris, *Auguraculum, pomerium e mura della città*, *Diritto@storia*, 6, 2007. [En ligne]: <http://www.dirittoestoria.it/6/Monografie/De-Magistris-Auguraculum-pomerium-mura.htm>.
- DENCH 1995 = E. Dench, *From Barbarians to New Men: Greek, Roman, and Modern Perceptions of Peoples from the Central Apennines*, Oxford, 1995.
- DE SANCTIS 1960 = G. De Sanctis, *Storia dei Romani*, II, Florence, 1960, 2^e édition.
- DE SANCTIS 1980 = G. De Sanctis, *Storia dei Romani*, I, Florence, 1980, 3^e édition.

- DE SANCTIS 2005 = G. De Sanctis, *Qui terminum exarasset...*, *Studi Italiani di Filologia Classica*, 98, 2005, p. 73-101.
- DE SANCTIS 2007 = G. De Sanctis, *Solco, muro, pomerio*, *MEFRA*, 119-2, 2007, p. 503-526.
- DE SANCTIS 2009 = G. De Sanctis, *Il salto proibito: la morte di Remo ed il primo comandamento della città*, *SMSR*, 75/1, 2009, p. 63-85.
- DESCOMBES 1980 = V. Descombes, *L'équivoque du symbolisme*, *Cahier confrontation*, 3, 1980, p. 77-94.
- DE SIMONE 1989 = C. De Simone, *Volsinii (Bolsenna) [?]*, n° 128, *SE*, 55, 1989, p. 346-351.
- DETIENNE, VERNANT 1979 = M. Detienne et J.-P. Vernant, *La Cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, 1979.
- DE VAAN 2012 = M. de Vaan, *Latin Deverbal Presents in -ā-*, dans MELCHERT 2012, p. 315-332.
- DE VISSCHER 1947 = F. de Visscher, *Le Régime romain de la noxalité. De la vengeance collective à la responsabilité individuelle*, Bruxelles, 1947.
- DEVOTO 1931 = G. Devoto, *AIS- etrusco e AIS- mediterraneo*, *SE*, 5, 1931, p. 299-316.
- DEVOTO 1940 = G. Devoto, *Tabulae Iguvinae*, Rome, 1940, 2^e édition.
- DI FAZIO 2013 = M. Di Fazio, *Mercenari, tiranni, lupi. Appunti sparsi sulla mobilità di gruppi nell'Italia antica tra società urbane e non urbanizzate*, *AnnFaina*, 20, 2013, p. 195-208.
- DI STEFANO MANZELLA 1987 = I. Di Stefano Manzella, *Mestiere di epigrafista. Guida alla schedatura del materiale epigrafico lapideo*, Rome, 1987.
- DUBOURDIEU, SCHEID 2000 = A. Dubourdieu et J. Scheid, *Lieux de culte, lieux sacrés. Les usages de la langue dans l'Italie romaine*, dans VAUCHEZ 2000, p. 59-80.
- DU CHÂTIMENT DANS LA CITÉ 1984 = *Du châtement dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique. Table ronde de Rome (9-11 novembre 1982)*, Rome, 1984.
- DUMÉZIL 1943 = G. Dumézil, *Servius et la fortune. Essai sur la fonction sociale de louange et de blâme et sur les éléments indo-européens du cens romain*, Paris, 1943.
- DUMÉZIL 1949 = G. Dumézil, *L'Héritage indo-européen à Rome*, Paris, 1949, 4^e édition.
- DUMÉZIL 1954 = G. Dumézil, *Ordre, fantaisie, changement dans les pensées archaïques de l'Inde et de Rome (à propos du latin mos)*, *REL*, 32, 1954, p. 139-162.
- DUMÉZIL 1969 = G. Dumézil, *Idées romaines*, Paris, 1969.
- DUMÉZIL 1974 = G. Dumézil, *La Religion romaine archaïque avec un appendice sur la religion des étrusques*, Paris, 1974, 2^e édition.
- DUNLAP 1924 = J. E. Dunlap, *The Office of the Grand Chamberlain in the Later Roman and Byzantine Empire*, New York, 1924.
- DUPRAZ 2011 = E. Dupraz, *Osservazioni sulla coesione testuale nei rituali umbri: il caso delle Tavole I e II a*, *Alessandria*, 5, 2011, p. 49-66.
- DUPRAZ 2012 = E. Dupraz, *Sabellian Demonstratives. Forms and Functions*, Leyde-Boston, 2012.
- DUPRAZ 2014a = E. Dupraz, *Zur italischen Rechtssprache: über einige juristische Formeln im Umbrischen und im Lateinischen*, *Linguarum uarietas*, 3, 2014, p. 73-94.

- DUPRAZ 2014b = E. Dupraz, Fetu « *tun/opfern* » + *Akkusativ und* + *Ablativ in den Iguvinischen Tafeln*, *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 68, 2, 2014, p. 161-189.
- DUPRAZ 2015 = E. Dupraz, Ampentu dans les Tables Eugubines : « *immoler* » ?, *L'Antiquité classique*, 84, 2015, p. 75-97.
- DUPRAZ 2016 = E. Dupraz, *Die umbrische Anordnung subra. spahmu: Wege der Forschung, Historische Sprachforschung*, 129, 2016, p. 196-220.
- DUPRÉ RAVENTOS, RIBICHINI, VERGER 2008 = X. Dupré Raventos, S. Ribichini et S. Verger (éd.), *Saturnia Tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico. Atti del convegno internazionale svoltosi a Roma dal 10 al 12 novembre 2004*, Rome, 2008.
- DURKHEIM 1896-1897 = É. Durkheim, *Préface, L'Année sociologique*, 1, 1896-1897, p. I-VII.
- DURKHEIM 1968 = É. Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, 5^e édition (1^{ère} édition 1912).
- DURKHEIM 1969 = É. Durkheim, *Journal sociologique*, édité par J. Duvignaud, Paris, 1969.
- DURKHEIM 1973 = É. Durkheim, *Textes, 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris, 1973.
- DURKHEIM 1999 = É. Durkheim, *Lettres à Marcel Mauss*, Paris, 1999.
- EGELHAAF-GAISER 2000 = U. Egelhaaf-Gaiser, *Kulträume im römischen Alltag. Das Isisbuch des Apuleius und der Ort von Religion im kaiserzeitlichen Rom*, Stuttgart, 2000.
- ELIADE 1964 = M. Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, 1964, nouvelle édition revue et corrigée (1^{ère} édition 1929).
- ELIADE 1965 = M. Eliade, *Le Sacré et le profane*, Paris, 1965 (trad. de la 1^{ère} allemande de 1957 par l'auteur, revue par J. Gouillard).
- ELLIS 1829 = W. Ellis, *Polynesian researches*, Londres, 1829.
- ERNOUT 1961 = A. Ernout, *Le Dialecte ombrien. Lexique du vocabulaire des Tables Eugubines et des inscriptions*, Paris, 1961.
- ESTIENNE 2008 = S. Estienne, *Éléments pour une définition rituelle des « espaces consacrés » à Rome*, dans DUPRÉ RAVENTOS, RIBICHINI, VERGER 2008, p. 687-697.
- FABBRINI 1968 = F. Fabbrini, *Res divini iuris*, *NDI*, 15, 1968, p. 510-565.
- FABBRINI 1970 = F. Fabbrini, *Dai religiosa loca alle res religiosa*, *BDir*, 73, 1970, p. 197-228.
- FABRETTI 1869 = A. Fabretti, *Sopra una iscrizione umbra scoperta in Fossato di Vico*, *AttiReAccScTorino* 4, 1869, p. 785-797.
- FACCHETTI 2008 = M. Facchetti (éd.), *Mλαχ mlakas. Per Luciano Agostiniani*, Milan, 2008.
- FALCON 2013 = M. Falcon, *Paricidas esto. Alle origini della persecuzione dell'omicidio*, dans GAROFALO 2013, p. 191-274.
- FALCONE 1991 = G. Falcone, *Per una datazione del De uerborum quae ad ius pertinent significatione di Elio Gallo*, *AUPA*, 41, 1991, p. 223-262.
- FALCONE 2014 = G. Falcone, *La formula 'ut inter bonos bene agier oportet et sine fraudatione e la nozione di uir bonus*, dans *Fundamina*, 20/1, 2014 [*Meditationes de iure et historia. Essays L. Winkel*], p. 258-274.

- FANTETTI 1956 = E. Fantetti, *L'inquadrimento classico delle res sanctae, Labeo*, 2, 1956, p. 94-102.
- FERUGLIO 1990 = A. E. Feruglio, *Lamina iscritta*, dans *GENS ANTIQUISSIMA ITALIAE* 1990, p. 354-356.
- FIDES HUMANITAS IUS 2007 = *Fides humanitas ius. Studii L. Labruna*, Naples, 2007.
- FIorentini 1988 = M. Fiorentini, *Ricerche sui culti gentilizii*, Rome, 1988.
- FIORI 1993-1994 = R. Fiori, *Materfamilias*, *BIDR*, 96-97, 1993-1994, p. 455-498.
- FIORI 1996 = R. Fiori, *Homo sacer. Dinamica politico-costituzionale di una sanzione giuridico-religiosa*, Naples, 1996.
- FIORI 1999 = R. Fiori, *Sodales. Gefolgschaften e diritto di associazione in Roma arcaica (VIII-V sec. a.C.)*, dans *SOCIETAS-IUS* 1999, p. 99-158.
- FIORI 2008 = R. Fiori, *Fides et bona fides. Hiérarchie sociale et catégories juridiques*, *RD*, 86, 2008, p. 465-481.
- FIORI 2011 = R. Fiori, *Bonus uir. Politica, filosofia, retorica e diritto nel De officiis di Cicerone*, Naples, 2011.
- FIORI 2013 = R. Fiori, *La gerarchia come criterio di verità: boni e mali nel processo romano arcaico*, dans *CASCIONE, MASI DORIA* 2013, p. 169-249.
- FIORI 2014 = R. Fiori, *La convocazione dei comizi centuriati: diritto costituzionale e diritto augurale*, *ZRG*, 131, 2014, p. 60-176.
- FIORI 2016 = R. Fiori, *La formazione del concetto di ius gentium*, dans *Scritti per Alessandro Corbino*, III, Tricase, 2016, p. 109-129.
- FONTANA 2013 = F. Fontana (éd.), *Sacrum facere. Atti del I Seminario di Archeologia del Sacro, (Trieste, 17-18 febbraio 2012)*, Trieste, 2013.
- FONTANA 2014 = F. Fontana (éd.), *Sacrum facere. Atti del II Seminario di Archeologia del Sacro. Contaminazioni: forme di contatto, traduzione e mediazione nei sacra del mondo greco e romano, (Trieste, 19-20 aprile 2013)*, Trieste, 2014.
- FORMAZIONE DELLA CITTÀ 1988 = *La formazione della città preromana in Emilia Romagna. Atti del Convegno di Studi Bologna-Marzabotto 7-8 dicembre 1985*, Bologne, 1988.
- FORNI 1987 = G. Forni (éd.), *Epigrafi lapidarie romane di Assisi*, Pérouse, 1987.
- FOWLER 1911 = W. W. Fowler, *The Original Meaning of the Word sacer*, *JRS*, 1, 1911, p. 57-63 (= FOWLER 1920, p. 15-24).
- FOWLER 1920 = W. W. Fowler, *Roman Essays and Interpretations*, Oxford, 1920.
- FRANCHI DE BELLIS 1981 = A. Franchi De Bellis, *Le Iovile Capuane*, Florence, 1981.
- FRANCHI DE BELLIS 1988 = A. Franchi De Bellis, *Il cippo abellano*, Urbino, 1988.
- FRAZER 1889 = J. G. Frazer, *Taboo*, dans T. S. Baynes (éd.), *The Encyclopaedia Britannica. A dictionary of arts, sciences and general literature*, Édimbourg, 1889, 9^e édition.
- FRAZER 1981a = J. G. Frazer, *Le Rameau d'Or*, 1, Paris, 1981 (trad. de l'édition anglaise de 1911-1915 par P. Sayn et H. Peyre).
- FRAZER 1981b = J. G. Frazer, *Le Roi magicien dans la société primitive*, dans *FRAZER 1981a*, p. 1-480.

- FRAZER 1981c = J. G. Frazer, *Tabou et les périls de l'âme*, dans FRAZER 1981a, p. 481-721.
- FUGIER 1963 = H. Fugier, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Paris, 1963.
- GALLONE 2007-2008 = A. Gallone, *Sepolti tra le mura della prima Roma. Il caso delle tombe sulla pendice palatina*, *Scienze dell'Antichità*, 14/2, 2007-2008, p. 653-665.
- GANSCHINIETZ 1920 = R. Ganschinietz, *Sacer*, *RE*, I A 2, 1920, col. 1626-1628.
- GARCÍA CASTILLERO 1998 = C. García Castillero, *Irlandés antiguo berar, umbro ferar y las desinencias medias indoeuropeas de tercera persona*, *Veleia*, 15, 1998, p. 193-227.
- GARGOLA 1995 = D. J. Gargola, *Lands, Laws, and Gods. Magistrates and Ceremony in the Regulation of Public Lands in Republican Rome*, Chapel Hill-Londres, 1995.
- GAROFALO 1990 = L. Garofalo, *Sulla condizione di homo sacer in età arcaica*, *SDHI*, 56, 1990, p. 223-255 (= GAROFALO 2005, p. 11-50).
- GAROFALO 2001 = L. Garofalo, *Iuris interpretes e inviolabilità magistratuale*, *Seminarios Complutenses*, 13, 2001, p. 37-58 (= GAROFALO 2005, p. 51-74).
- GAROFALO 2005a = L. Garofalo, *Studi sulla sacertà*, Padoue, 2005.
- GAROFALO 2005b = L. Garofalo, *Homo sacer e arcana imperii*, dans GAROFALO 2005a, p. 75-163.
- GAROFALO 2013a = L. Garofalo (a cura di), *Sacertà e repressione criminale in Roma arcaica*, Naples, 2013.
- GAROFALO 2013b = L. Garofalo, *Opinioni recenti in tema di sacertà*, GAROFALO 2013a, p. 1-55.
- GENS ANTIQUISSIMA ITALIAE 1990 = *Antichità dall'Umbria a Leningrado*, Pérouse, 1990.
- GEORGUDI, PIETTRE-KOCH, SCHMIDT 2005 = S. Georgoudi, R. Piettre-Koch, F. Schmidt (éd.), *De la cuisine à l'autel. Les sacrifices en question dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, Turnhout, 2005.
- GIACOMELLI 1961 = G. Giacomelli, *Il tema aggettivale sakri- in Plauto*, *Studi italiani di filologia classica*, 33, 1961, p. 249-257.
- GIACOMELLI, ROBBIATI BIANCHI 2013 = R. Giacomelli et A. Robbiati Bianchi (dir.), *Le lingue dell'Italia antica oltre il latino: lasciamo parlare i testi*, Milan, 2013.
- GIOFFREDI 1946 = C. Gioffredi, *La sanctio della legge e la perfectio della norma giuridica*, *Archivio penale*, 2, 1, 1946, p. 166-185.
- GIOFFREDI 1955 = C. Gioffredi, *Diritto e processo nelle antiche forme giuridiche romane*, Rome, 1955.
- GIRARD 1972 = R. Girard, *La Violence et le sacré*, Paris, 1972.
- GLOTZ 1904a = G. Glotz, *La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, Paris, 1904.
- GLOTZ 1904b = G. Glotz, *L'Ordalie dans la Grèce primitive*, Paris, 1904.
- GODELIER 1996 = M. Godelier, *L'Énigme du don*, Paris, 1996.
- GODELIER 2013 = M. Godelier, *Lévi-Strauss*, Paris, 2013.
- GROTTANELLI, PARISE 1988 = C. Grottanelli et N. F. Parise (éd.), *Sacrificio e società nel mondo antico*, Rome-Bari, 1988.

- GUALTIERI, FRACCHIA 2001 = M. Gualtieri et H. Fracchia, *Roccagloriosa II. L'oppidum lucano e il territorio*, Naples, 2001.
- GUALTIERI, POCCHETTI 2001 = M. Gualtieri et P. Pocchetti, *Frammento di tabula bronzea con iscrizione osca dal pianoro centrale*, dans GUALTIARI, FRACCHIA 2001, p. 187-275.
- GUARINO 1968 = A. Guarino, *L'esegesi delle fonti del diritto romano*, 1, Naples, 1968.
- HAACK 2015 = M.-L. Haack (éd.), *L'Écriture et l'espace de la mort. Épigraphies et nécropoles à l'époque pré-romaine*, Rome, 2015.
- HAHN 2007 = F. H. Hahn, *Performing the Sacred: Prayers and Hymns*, dans RÜPKE 2007, p. 235-248.
- HASSAN 2014 = R. Hassan, *La poesia e il diritto in Orazio tra autore e pubblico*, Naples, 2014.
- HARRISON 1971 = A. R. W. Harrison, *The Law of Athens. II. Procedure*, Oxford, 1971.
- HEIDERMANNS 2002 = F. Heidermanns, *Nominal Composition in Sabellic and Proto-Italic*, *TPhS*, 100, 2, 2002, p. 185-202.
- HEIDERMANNS, RIX, SEEBOLD 1993 = F. Heidermanns, H. Rix et E. Seebold (éd.), *Sprachen und Schriften des antiken Mittelmeerraums. Festschrift für Jürgen Untermann zum 65. Geburtstag*, Innsbruck, 1993.
- HELLEGOUARC'H 1972 = J. Hellegouarc'h, *Le Vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, 1972.
- HENZEN 1874 = W. Henzen, *Acta fratrum Arvalium quae supersunt*, Berlin, 1874.
- HERBERT-BROWN 1994 = G. Herbert Brown, *Ovid and the Fasti. An historical study*, Oxford, 1994.
- HERRING, LOMAS 2000 = E. Herring et K. Lomas (éd.), *The Emergence of State Identities in Italy in the First Millennium B.C.*, Londres, 2000.
- HERTZ 1909 = R. Hertz, *La Prééminence de la main droite. Essai sur la polarité religieuse*, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 68, 1909, p. 553-580 (= HERTZ 1928, p. 99-129).
- HERTZ 1928 = R. Hertz, *Mélanges de sociologie religieuse et de folklore*, Paris, 1928.
- HETRICH, HOCK, MUMM, OETTINGER 1995 = H. Hettrich, W. Hock, P.-A. Mumm et N. Oettinger (éd.), *Verba et structurae. Festschrift für Klaus Strunk zum 65. Geburtstag*, Innsbruck, 1995.
- HEURGON 1942 = J. Heurgon, *Étude sur les inscriptions osques de Capoue*, Paris, 1942.
- HEURGON 1957 = J. Heurgon, *Trois études sur le Ver sacrum*, Bruxelles, 1957.
- HEY 1900 = O. Hey, *Euphemismus und Verwandtes im Lateinischen*, *Archiv für lateinische Lexikographie*, 11, 1900, p. 515-536.
- HOFMANN 1951 = J. B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1951, 3^e édition (trad. italienne sous le titre *La lingua d'uso latina*, Bologne, 1985, 2^e édition).
- HUBERT, MAUSS 1968 (1899) = H. Hubert et M. Mauss, *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, dans MAUSS 1968, p. 193-307 (paru originellement dans *L'Année sociologique*, 2, 1899, p. 29-138).
- HUGOT 2003 = L. Hugot, *Recherches sur le sacrifice en Étrurie (VIII^e-I^{er} siècles avant J.-C.)*, thèse dactylographiée de l'Université de Nantes, 2003.

- HUMBERT 2007 = M. Humbert, *Intestabilis*, dans FIDES HUMANITAS IUS 2007, IV, p. 2543-2558.
- HUMBERT, THOMAS 1998 = M. Humbert et Y. Thomas, *Mélanges de droit romain et d'histoire ancienne. Hommage à la mémoire de A. Magdelain*, Paris, 1998.
- HUMM 2010 = M. Humm, *Il regimen morum dei censori e le identità dei cittadini*, dans CORBINO, HUMBERT, NEGRI 2010, p. 283-314.
- HUSCHKE 1874 = E. Huschke, *Die multa und das sacramentum in ihren verschiedenen Anwendungen*, Leipzig, 1874.
- IMPALLOMENI 1971 = G. Impallomeni, *Sulla capacità degli esseri soprannaturali in diritto romano*, dans STUDI VOLTERRA 1971, p. 23-68 (= IMPALLOMENI 1996, p. 227-263).
- IMPALLOMENI 1996 = G. Impallomeni, *Scritti di diritto romano e tradizione romanistica*, Padoue, 1996.
- JACOB 2006 = R. Jacob, *La Question romaine du sacer: ambivalence du sacré ou construction symbolique de la sortie du droit*, RH, 308, 3, 2006, p. 523-588.
- JAZAYERI, WINTER 1988 = M. A. Jazayeri et W. Winter (éd.), *Languages and Cultures. Studies in Honor of Edgar C. Polomé*, Berlin-New York-Amsterdam, 1988.
- JHERING 1852 = R. von Jhering, *Geist des römischen Rechts auf den verschiedenen Stufen seiner Entwicklung*, I, Leipzig, 1852.
- JHERING 1866 = R. von Jhering, *Geist des römischen Rechts auf den verschiedenen Stufen seiner Entwicklung*, I, Leipzig, 1866, 2^e édition.
- JHERING 1880 = R. von Jhering, *L'Esprit du droit romain dans les diverses phases de son développement*, 1, Paris, 1880, 2^e édition (trad. de l'édition allemande par O. de Meulenaere).
- KARSENTI 2013 = B. Karsenti, *Loi et sanction. L'« Isolierung » de Yan Thomas*, dans NAPOLI 2013, p. 235-248.
- KASER 1949 = M. Kaser, *Das altrömische Ius. Studien zur Rechtsvorstellung und Rechtsgeschichte der Römer*, Göttingen, 1949.
- KASER 1971 = M. Kaser, *Das römische Privatrecht. I. Das altrömische, das vorklassische und klassische Recht*, Munich, 1971, 2^e édition.
- KELLY 1988 = F. Kelly, *A Guide to Early Irish Law*, Dublin, 1988.
- KIEBURG, RIEGER 2010 = A. Kieburg et A. Rieger (éd.), *Neue Forschungen zu den Etruskern. Beiträge der Tagung vom 07. Bis 09. November 2008 am Archäologischen Institut der Universität Bonn*, Oxford, 2010.
- KLEBS 1893 = E. Klebs, 58) *C. Aelius Gallus*, RE, I 1, 1893, col. 492-493.
- KOBBERT 1914 = M. Kobbert, *Religiosa loca*, RE, I A 1, 1914, col. 575-580.
- LACAM 2008 = J.-Cl. Lacam, *Le Sacrifice du chien dans les communautés grecques, étrusques, italiennes et romaines: approche comparatiste*, MEFRA, 120-1, 2008, p. 29-80.
- LACAM 2010 = J.-Cl. Lacam, *Variations rituelles. Les pratiques religieuses en Italie centrale et méridionale au temps de la deuxième guerre punique*, Rome, 2010.
- LAFFI 1978 = U. Laffi, *La lex aedis Furfensis*, dans CULTURA ITALICA 1978, p. 121-144.
- LAFFI 1980 = U. Laffi, *La lex area Iouis Salonitanae*, Athenaeum, 58, 1980, p. 119-127.

- LANZI 1789 = L. Lanzi, *Saggio di lingua etrusca e di altre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e delle belle arti*, 2 vol., Rome, 1789.
- LA REGINA 2000 = A. La Regina, *Il trattato tra Abella e Nola per l'uso comune del santuario di Ercole e di un fondo adiacente*, dans *Studi sull'Italia dei Sanniti*, Rome, 2000, p. 214-222.
- LATTE 1931 = K. Latte, *Meineid*, *RE* XV/1, 1931, col. 346-357.
- LATTE 1960 = K. Latte, *Römische Religionsgeschichte*, Munich, 1960.
- LETTA 1979a = C. Letta, *Magistrature italiche e magistrature municipali: continuità e frattura*, dans *CAMPANILE*, LETTA 1979, p. 33-88.
- LETTA 1979b = C. Letta, *Una nuova coppia di questori eponimi (questur) da Supinum*, *Athenaeum*, 57, 1979, p. 404-410.
- LÉVI-STRAUSS 1950 = C. Lévi-Strauss, *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, dans *MAUSS* 1950a, p. IX-LII.
- LÉVI-STRAUSS 1965 = C. Lévi-Strauss, *Le Totémisme aujourd'hui*, Paris, 1965.
- LIEBENAM 1905 = W. Liebenam, *Dilectus*, *RE*, V 1, 1905, col. 591-639.
- LINDERSKI 1996 = J. Linderski, *Consecratio*, dans *HORNBLOWER*, SPAWFORTH 1996, p. 376-377.
- LIU-GILLE 1993 = B. Liou-Gille, *Le pomerium*, *MusHelv*, 50, 1993, p. 94-106.
- LIPPOLIS 1986 = E. Lippolis, *L'architettura*, dans *COARELLI* 1986, p. 29-41.
- LOVATO 2013 = A. Lovato (éd.), *Vir bonus. Un modello ermeneutico della riflessione giuridica antica (Atti Trani 2011)*, Bari, 2013.
- LOVISI 1999 = C. Lovisi, *Contribution à l'étude de la peine de mort sous la République romaine (509-149 av. J.-C.)*, Paris, 1999.
- LUGLI 1952 = G. Lugli, *Fontes ad topographiam ueteris urbis Romae pertinentes*, I, Roma, 1952.
- LUZZATTO 1934 = G. I. Luzzatto, *Per un'ipotesi sulle origini e la natura delle obbligazioni romane*, Milan, 1934.
- MAGDELAIN 1943 = A. Magdelain, *Essai sur les origines de la sponsio*, Paris, 1943.
- MAGDELAIN 1976-1977 = A. Magdelain, *Le pomerium archaïque et le mundus*, *REL*, 54, 1976-1977, p. 71-109 (= *MAGDELAIN* 2015, p. 155-191).
- MAGDELAIN 1977 = A. Magdelain, *L'Inauguration de l'Urbs et l'imperium*, *MEFRA*, 89, 1977, p. 11-29 (= *MAGDELAIN* 2015, p. 209-228).
- MAGDELAIN 2015 = A. Magdelain, *Jus Imperium Auctoritas. Études de droit romain*, Rome, 2015, 2^e édition.
- MAGGIANI 1988 = A. Maggiani, *Cilnium genus. La documentazione epigrafica etrusca*, *SE*, 54, 1988, p. 171-196.
- MAGGIANI 1998 = A. Maggiani, *Appunti sulle magistrature etrusche*, *SE*, 62, 1998, p. 95-137.
- MAGGIANI 2003 = A. Maggiani, *L'epigrafia di epoca etrusca*, dans *DELLA FINA* 2003, p. 371-384.
- MALLARMÉ 1945 = S. Mallarmé, *Œuvres complètes*, Paris, 1945.
- MANCA, PICUTI, ALBANESI 2014 = M. L. Manca, M. R. Picuti et M. Albanesi (éd.), *Il santuario umbro-romano a Cancelli di Foligno. Archeologia a scuola. Esperienza didattica del Liceo Classico «F. Frezzi-B. Angela di Foligno»*, Pérouse, 2014.

- MANCINI 1997 = M. Mancini, *Osservazioni sulla nuova epigrafe del Gari-gliano*, Rome, 1997.
- MANCO 2006 = A. Manco, *Sull'osco *slagi-*, *AION(ling)*, 28, 2006, p. 273-275.
- MANTELLI 1997 = A. Mantello, *Un'etica per il giurista? Profili d'interpretazione giurisprudenziale nel primo principato*, dans NOZIONE 1997, p. 573-615.
- MANTOVANI 2013 = D. Mantovani, *Le Détour incontournable. Le droit romain dans la réflexion de Yan Thomas*, dans NAPOLI 2013, p. 21-36.
- MARAS 2009 = D. F. Maras, *Il dono votivo: gli dei e il sacro nelle iscrizioni etrusche di culto*, Pise-Rome, 2009.
- MARASTONI 2009 = S. Marastoni, *Servio Tullio e l'ideologia sillana*, Rome, 2009.
- MARCHESE 2013 = M. P. Marchese, *Sakaraklúm e fíisnú: valori di testo e valori di lingua*, dans GIACOMELLI, ROBBIATI BIANCHI 2013, p. 139-149.
- MARCHESE 2014 = M. P. Marchese, *Umbro, fesna, osco fíisnú e il campo lessicale correlato*, dans CAMPOREALE 2014, p. 485-489.
- MARINETTI, PROSDOCIMI 1993 = A. Marinetti et A. L. Prodocimi, *Appunti sul verbo latino (e) italico II - Umbrica 2.*, *SE*, 3, 59, 1993, p. 167-201.
- MARQUARDT 1885 = J. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, III, Leipzig, 1885, 2^e édition.
- MARQUARDT 1889 = J. Marquardt, *Le Culte chez les Romains*, 1, Paris, 1889 (trad. de la 2^e édition allemande de 1885 par J.-B. Brissaud).
- MASSARELLI 2008 = R. Massarelli, *Alcune osservazioni sull'etrusco *tuθ-*, dans FACCHETTI 2008, p. 195-214.
- MASSARELLI 2014 = R. Massarelli, *I testi etruschi su piombo*, Pise-Rome, 2014.
- MATTEINI CHIARI 2005 = M. Matteini Chiari (éd.), *Raccolte comunali di Assisi. Materiali archeologici. Iscrizioni, sculture, pitture, elementi architettonici*, Pérouse, 2005.
- MAUSS 1950a = M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, 1950.
- MAUSS 1950b = M. Mauss, *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, dans MAUSS 1950a, p. 3-141 (paru originellement avec H. Hubert dans *L'Année sociologique*, 7, 1902-1903, p. 1-146).
- MAUSS 1968 = M. Mauss, *Œuvres, 1. Les fonctions sociales du sacré*, Paris, 1968.
- MAUSS 1969 = M. Mauss, *Œuvres, 2. Représentations collectives et diversité des civilisations*, Paris, 1969.
- McCONE 1985 = K. McCone, *Varia II: 2. Oír. olc, luch- and IE *wǵkʷos, *lúkʷos 'wolf'*, *Ériu*, 36, 1985, p. 171-176.
- McCONE 1986 = K. McCone, *Werewolves, Cyclopes, Díberga, and Fíanna: Juvenile Delinquency in Early Ireland*, *Cambridge Medieval Celtic Studies*, 12, 1986, p. 1-22.
- McCONE 1987 = K. McCone, *Hund, Wolf und Krieger bei den Indogermanen*, dans MEID 1987, p. 101-154.
- MEID 1987 = W. Meid (éd.), *Studien zum Indogermanischen Wortschatz*, Innsbruck, 1987.
- MÉLANGES CANNATA 1999 = *Mélanges en l'honneur de Carlo Augusto Cannata*, Bâle-Genève-Munich, 1999.
- MEISER 1986 = G. Meiser, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck, 1986.

- MEISER 1988 = G. Meiser, *Umbrisch felsva: das Bankett nach dem Opfer*, dans ZINKO 1988, p. 248-262.
- MEISER 2003 = G. Meiser, *Veni uidi uici: die Vorgeschichte des lateinischen Perfektsystems*, Munich, 2003.
- MEISER 2009 = G. Meiser, *Il primo magistrato degli Umbri*, dans ANCILLOTTI, CALDERINI 2009, p. 179-198.
- MÉLANGES BORGEAUD 2011 = *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges Ph. Borgeaud*, Genève, 2011.
- MELCHERT 2012 = C. Melchert (éd.), *The Indo-European Verb, Proceedings of the Conference of the Society for Indo-European Studies, Los Angeles 13-15 September 2010*, Wiesbaden, 2012.
- MICHEL 1980 = J.-H. Michel, *L'Extradition du général en droit romain, Latomus*, 39, 1980, p. 675-693.
- MIGLIORINI 1952 = B. Migliorini, *Il tipo sintattico «votate socialista»*, *Lingua Nostra*, 13/4, 1952, p. 113-118.
- MOMMSEN 1850 = T. Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, Leipzig, 1850.
- MOMMSEN 1876 = T. Mommsen, *Der Begriff des Pomerium*, *Hermes*, 10, 1876, p. 40-50.
- MOMMSEN 1877 = T. Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, II/1², Leipzig, 1877 (= *Le Droit public romain*, III, Paris, 1893).
- MOMMSEN 1890 = T. Mommsen, *Der Religionsfrelvel nach römischem Recht*, *Historische Zeitschrift*, 64, 1890, p. 389-429 (= *Gesammelte Schriften*, III, Berlin, 1907, p. 389-422).
- MOMMSEN 1892 = T. Mommsen, *Le Droit public romain*, I, Paris, 1892 (trad. de l'édition allemande par P.-F. Girard).
- MOMMSEN 1899 = T. Mommsen, *Römisches Strafrecht*, Berlin 1899 (= MOMMSEN 1907).
- MOMMSEN 1907 = T. Mommsen, *Le Droit Pénal Romain*, Paris, 1907 (trad. de l'édition allemande par J. Duquesne).
- MORANI 1981 = M. Morani, *Lat. sacer e il rapporto uomo-dio nel lessico religioso latino*, *Aevum*, 55, 1981, p. 30-46.
- MORANI 1983 = M. Morani, *Su l'espressione linguistica dell'idea di «santuario» nelle civiltà classiche*, dans SORDI 1983, p. 3-32.
- MURANO 2013 = F. Murano, *Le tabellae defixionum osche. Ricerche sulle lingue di frammentaria attestazione*, Pise-Rome, 2013.
- MURATORI 1739-1742 = L. Muratori, *Nouus thesaurus ueterum inscriptionum in praecipuis earundem collectionibus hactenus praetermissarum*, 4 vol., Milan, 1739-42.
- NAGY 1985 = J. F. Nagy, *The Wisdom of the Outlaw. The Boyhood Deeds of Finn in Gaelic Narrative Tradition*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1985.
- NAGY 2011 = À. A. Nagy, *L'Ordalie de la philologie classique ou la tentation de l'Autre*, dans MÉLANGES BORGEAUD 2011, p. 134-157.
- NAGY 2013 = À. A. Nagy, *L'Ordalie «primitive» entre sacrifice humain et peine de mort: sur les traces d'un mythe savant*, dans NAGY, PRESCENDI 2013, p. 65-87.
- NAGY, PRESCENDI 2013 = À. A. Nagy et F. Prescendi (éd.) *Sacrifices humains. Dossiers, discours, comparaisons*, Turnhout, 2013.
- NAPOLI 2013 = P. Napoli (éd.), *Aux origines des cultures juridiques européennes. Yan Thomas entre droit et sciences sociales*, Rome, 2013.

- NIETO BALLESTER 1993 = E. Nieto Ballester, *AVNOM HIRETVM* (Ve. 227), dans HEIDERMANNS, RIX, SEEBOLD 1993, p. 281-292.
- NONNIS 2003 = D. Nonnis, *Dotazioni funzionali e di arredo in luoghi di culto dell'Italia repubblicana. L'apporto della documentazione epigrafica*, dans CAZANOVE, SCHEID 2003, p. 25-54.
- NONNIS, SISANI 2012 = D. Nonnis et S. Sisani, *Manufatti iscritti e vita dei santuari: l'Italia centrale tra media e tarda repubblica*, dans BARATTA, MARENGO 2012, p. 41-91.
- NOZIONE 1997 = *Nozione formazione e interpretazione del diritto dall'età romana alle esperienze moderne. Ricerche F. Gallo*, Naples, 1997.
- NUSSBAUM 1973 = A. Nussbaum, *Benuso, couortuso, and the Archetype of Tab. Ig. I and VI-VIIa*, *The Journal of Indo-European Studies*, 1, 3, 1973, p. 356-369.
- NUTI 2005 = A. Nuti, *Possessive sentences in early Latin: dative vs. genitive constructions*, *AGI*, 90, 2005, p. 145-173.
- OELLACHER 1974a = H. Oellacher, *Execrabilis*, dans *TLL*, V/2, Leipzig, 1974, col. 1834-1835.
- OELLACHER 1974b = H. Oellacher, *Exsecratio*, dans *TLL*, V/2, Leipzig, 1974, col. 1835-1837.
- OELLACHER 1974c = H. Oellacher, *Exsecro*, dans *TLL*, V/2, Leipzig, 1974, col. 1837-1840.
- OGILVIE 1965 = R. M. Ogilvie, *A commentary on Livy (Books 1-5)*, Oxford, 1965.
- OLIVARES PEDREÑO 2002 = J. C. Olivares Pedreño, *Los dioses de la Hispania céltica*, Madrid, 2002.
- ORESTANO 1939 = R. Orestano, *Dal ius al fas. Rapporto fra diritto divino e umano in Roma dall'età primitiva all'età classica*, *BIDR*, 96, 1939, p. 194-273.
- ORESTANO 1961 = R. Orestano, *Gallo C. Elio*, *NDI*, 7, Turin, 1961, p. 738.
- ORESTANO 1967 = R. Orestano, *I fatti di normazione nell'esperienza romana arcaica*, Turin, 1967.
- OTTO 1921 = R. Otto, *Das Heilige. Über das Irrationale in der Idee des Göttlichen und sein Verhältnis zum Rationalen*, Breslau, 1921, 6^e édition.
- OTTO 1932a = R. Otto, *Das Gefühl des Überweltlichen (Sensus Numinis)*, Munich, 1932.
- OTTO 1932b = R. Otto, *Der Sensus Numinis als geschichtlicher Ursprung der Religion. Eine Auseinandersetzung mit Wilhelm Wundts Mythos und Religion*, dans OTTO 1932a, p. 11-57.
- OTTO 1969 = R. Otto, *Le Sacré. L'élément non rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel*, Paris, 1969 (trad. de l'édition allemande de 1917 par A. Jundt, 1^{ère} édition française 1929).
- PAGLIARO 1953a = A. Pagliaro, *Saggi di critica semantica*, Florence, 1953.
- PAGLIARO 1953b = A. Pagliaro, *ἱερός in Omero e la nozione di sacro in Grecia*, dans PAGLIARO 1953a, p. 89-122.
- PAOLI 1930 = U. E. Paoli, *Studi di diritto attico*, Florence, 1930.
- PANDOLFINI, MAGGIANI 2002 = M. Pandolfini et A. Maggiani (éd.), *La Tabula Cortonensis e il suo contesto storico-archeologico (Atti dell'incontro di studio 22 giugno 2001)*, Rome, 2002.

- PAPA 2009 = G. Papa, *La replicatio. Profili processuali e diritto sostanziale*, Naples, 2009.
- PELLOSO 2008 = C. Pelloso, *Studi sul furto nell'antichità mediterranea*, Padoue, 2008.
- PELLOSO 2013 = C. Pelloso, *Sacertà e garanzie processuali in età regia e proto-repubblicana*, dans GAROFALO 2013a, p. 57-144.
- PEPPE 2007 = L. Peppe, *Note minime di metodo intorno alla nozione di homo sacer*, *SDHI*, 73, 2007, p. 429-443.
- PERNICE 1885-1886 = A. Pernice, *Zum römischen Sacralrechte. I, Sitzungsberichte der Königlich-Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1885-1886, p. 1143-1203.
- PESARESI 2005 = R. Pesaresi, *Studi sul processo penale in età repubblicana*, Naples, 2005.
- PESARESI 2007 = R. Pesaresi, *Improbe factum. Riflessioni sulla prouocatio ad populum*, dans FIDES HUMANITAS IUS 2007, VI, p. 4179-4205.
- PETRUCCI 2000 = A. Petrucci, *Colonie romane e latine nel V e IV sec. a.C. I problemi*, dans SERRAO 2000, p. 1-177.
- PFÄFF 1916 = I. Pfaff, *Incensus*, dans *RE*, IX 2, 1916, col. 1245-1246.
- PICUTI 2014 = M. R. Picuti, *Tra epigrafia e antiquaria: le iscrizioni di Supunna e delle cultrices collegi Fulginiae nel De Diis topicis Fulginatum di Giacomo Biancani Tazzi*, dans BIANCANI 2014 (1761), p. 129-143.
- PIRAS 2013 = G. Piras, *Moenia, muri e conditores nella tradizione letteraria latina*, *Scienze dell'Antichità*, 19, 2/3, 2013, p. 295-313.
- PIRENNE-DELFORGE, PRESCENDI 2011 = V. Pirenne-Delforge et F. Prescendi (éd.), « *Nourrir les dieux?* » *Sacrifice et représentation du divin*, Liège, 2011.
- PIZZIRANI 2010 = C. Pizzirani, *Identità iconografiche tra Dioniso e Ade in Etruria*, *Hesperia*, 26, 2010, p. 47-69.
- PLATNER 1836 = E. Platner, *Quaestiones historicae de criminum iure antiquo Romano*, Marbourg, 1836.
- POCETTI 2001-2002 = P. Poccetti, *Osco «sereukidimā-, sakarakidimā-», SPFB(klas)*, 6-7, 2001-2002, p. 251-265.
- POCETTI 2009 = P. Poccetti (éd.), *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome, 2009.
- POCETTI 2011 = P. Poccetti, *XI. Héritage commun ou résultat de la latinisation? La particule coordonnante et dans les inscriptions des langues sabelliques*, *REL*, 89, 2011, p. 20-36.
- PONTANO 2008 (1618) = *Discorso di Fabio Pontano sopra l'antichità della città di Foligno al molto ill.re sig. il signor Lodovico Iacobilli*, Foligno, 2008 (réimpr. anastatique dirigée par L. Sensi de la première édition parue à Pérouse en 1618).
- POULTNEY 1959 = J. W. Poultney, *The Bronze Tables of Iguvium*, Baltimore, 1959.
- PRESCENDI 2007 = F. Prescendi, *Décrire et comprendre le sacrifice. Les réflexions des Romains sur leur propre religion à partir de la littérature antique*, Stuttgart, 2007.
- PROBLEMI DI STORIA 1964 = *Problemi di storia e archeologia dell'Umbria: atti del I Convegno di studi umbri (Gubbio, 26-31 maggio 1963)*, Gubbio-Pérouse, 1964.

- PROSDOCIMI 1978a = A. L. Prosdocimi (éd.), *Popoli et civiltà dell'Italia antica*, 6, *Lingue e dialetti*, Rome, 1978.
- PROSDOCIMI 1978b = A. L. Prosdocimi, *L'umbro*, dans PROSDOCIMI 1978a, p. 585-788.
- PROSDOCIMI 1984 = A. L. Prosdocimi, *Le Tavole Iguvine*, 1, Florence, 1984.
- PROSDOCIMI 1988 = A. L. Prosdocimi, Sacerdos «qui sacrum dat» sacrum dare and sacre facere in ancient Italy, dans JAZAYERY, WINTER 1988, p. 509-523.
- PROSDOCIMI 1989a = A. L. Prosdocimi, *Le religioni degli Italici*, dans PUGLIESE CARRATELLI 1989, p. 475-545.
- PROSDOCIMI 1989b = A. L. Prosdocimi, *Le lingue dominanti e i linguaggi locali*, dans CAVALLO, FEDELI, GIARDINA 1989, p. 11-91.
- PROSDOCIMI 2008 = A. L. Prosdocimi, *L'italico del Nord*, AION(ling), 30, 2008, p. 11-107.
- PROSDOCIMI 2009a = A. L. Prosdocimi, *Il ciclo lustrale (TI, VIb 48-VIIa = Ib 10-45; VIIb). Appunti 1978-2008*, dans ANCILLOTTI, CALDERINI 2009, p. 199-402.
- PROSDOCIMI 2009b = A. L. Prosdocimi, *Note sull'onomastica di Roma e dell'Italia antica*, dans POCETTI 2009, p. 71-151.
- PROSDOCIMI, MARINETTI 1993 = A. L. Prosdocimi et A. Marinetti, *Appunti sul verbo italico (e) latino*, dans RIX 1993a, p. 219-280.
- PROSDOCIMI, DEL TUTTO PALMA 1978 = A. Prosdocimi et L. Del Tutto Palma, *Cippo abellano*, PCIA, VI, Rome, 1978 (= *Lingue e dialetti dell'Italia antica*, Rome, 1978, p. 853-859).
- PUGLIESE 1953 = G. Pugliese, *Obbligazione del capofamiglia e responsabilità diretta del colpevole nel regime della nossalità*, dans Studi E. Albertario, I, Milan, 1953, p. 235-272.
- PUGLIESE 1974 = G. Pugliese, *Appunti sulla deditio dell'accusato di illeciti internazionali*, Rivista Italiana di Scienze Giuridiche, 18, 1974, p. 1-44.
- PUGLIESE CARRATELLI 1986 = G. Pugliese Carratelli (éd.), Rasenna. *Storia e civiltà degli Etruschi*, Milan, 1986.
- PUGLIESE CARRATELLI 1989 = G. Pugliese Carratelli (éd.), Italia omnium terrarum parens. *La civiltà degli Enotri, Choni, Ausoni, Sanniti, Lucani, Brettii, Sicani, Siculo, Elimi*, Milan, 1989.
- PULGRAM 1960 = E. Pulgram, *The Oscan Cippus Abellanus: A New Interpretation*, AJA, 81, 1, 1960, p. 16-29.
- QUATTORDIO MORESCHINI 1985 = A. Quattordio Moreschini (éd.), *L'etrusco e le lingue dell'Italia antica. Atti del convegno della Società Italiana di Glottologia (Pisa, 8 e 9 dicembre 1984)*, Pise, 1985.
- RADKE 1987 = G. Radke, *Zur Entwicklung der Gottvorfstellung und der Gotterverherung in Rom*, Darmstadt, 1987.
- RAFANELLI 2010 = S. Rafanelli, *La religione etrusca in età ellenistica. Rituale e iconografia fra tradizione e contaminazioni*, Bollettino di Archeologia online, I, 2010, volume speciale, F/ F8/ 5. [En ligne]: http://www.bollettinodiarcheologiaonline.beniculturali.it/documenti/generale/5_RAFANELLI.pdf.
- RAMON 2013 = A. Ramon, Verberatio parentis e ploratio, dans GAROFALO 2013a, p. 145-190.
- RAPPAPORT 1999 = R. Rappaport, *Ritual and Religion in the Making of Humanity*, Cambridge, 1999.

- REHM 1972a = B. Rehm, *Impietas*, dans *TLL*, VII/1, Leipzig, 1972, col. 612-614.
- REHM 1972b = B. Rehm, *Impius*, dans *TLL*, VII/1, Leipzig, 1972, col. 620-626.
- REIN 1844 = W. Rein, *Das Criminalrecht der Römer von Romulus bis auf Justinianus*, Leipzig, 1844.
- REITZENSTEIN 1887 = R. Reitzenstein, *Verriatische Forschungen*, Breslau, 1887.
- RENARD 1962 = M. Renard (dir.), *Hommages à Albert Grenier*, Bruxelles-Berchem, 1962.
- RIGOBIANCO 2013 = L. Rigobianco, *Su numerus, genus e sexus. Elementi per una grammatica dell'etrusco*, Rome, 2013.
- RITES ET ESPACES 2000 = *Rites et espace en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du village d'Acy-Romance (Ardenne/France)*, Rome, 19-19 Avril 1997, 2000.
- RIVES 2012 = J. B. Rives, *Control of the Sacred in Roman Law*, dans TELLEGEN-COUPERUS 2012a, p. 165-180.
- RIX 1976 = H. Rix, *Umbrisch ene ... kupifiaia*, *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 34, 1976, p. 151-164.
- RIX 1978 = H. Rix, *Die Altersangabe in der oskischen Inschrift Ve. 70 und osk.-umbr. akno- «Jahr»*, *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 37, 1978, p. 149-163.
- RIX 1985 = H. Rix, *Descrizioni di rituali in etrusco e in italico*, dans QUATTORDIO MORESCHINI 1985, p. 21-37.
- RIX 1991 = H. Rix, *Etrusco un, une, unuχ «te, tibi, uos» e le preghiere dei rituali paralleli nel Liber Linteus*, *ArchClass*, 43, 1991, p. 665-691.
- RIX 1993a = H. Rix (éd.), *Oskisch-Umbrisch. Texte und Grammatik*, Wiesbaden, 1993.
- RIX 1993b = H. Rix, compte-rendu de *La Civiltà dei Falisci. Atti del XV Convegno di studi etruschi ed italici (Civita Castellana-Forte Sangallo, 28-31 maggio 1987)*, Florence, 1990, *Kratylos*, 38, 1993, p. 83-87.
- RIX 2000 = H. Rix, «Tribù», «stato», «città» e «insediamento» nelle lingue italiche, *Archivio glottologico italiano*, 85, 2, 2000, p. 196-231.
- RIX 2002 = H. Rix, *La seconda metà del nuovo testo di Cortona*, dans PANDOLFINI, MAGGIANI 2002, p. 77-86.
- ROCCA 1996 = G. Rocca, *Ancora sul dossier italico di Cerere*, dans DEL TUTTO PALMA 1996, p. 645-658.
- ROCCA 2010 = G. Rocca, *L'iscrizione vascolare della tomba 100*, dans CHIARAMONTE TRERÉ, D'ERCOLE, SCOTTI 2010, p. 153-156.
- ROSENSTEIN 1986 = N. Rosenstein, *Imperatore Victi : The Case of C Hostilius Mancinus*, *ClAnt*, 5.2, 1986, p. 230-252.
- RONCALLI 2012 = F. Roncalli, *Ripensare Volsinii: la città del Fanum Voltumnae*, *AnnFaina*, 19, 2012, p. 183-202.
- RUDHARDT 1958 = J. Rudhardt, *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique*, Droz, 1958.
- RÜPKE 2001 = J. Rüpke, *Die Religion der Römer. Eine Einführung*, Munich, 2001.
- RÜPKE 2007 = J. Rüpke (dir.), *A Companion to Roman Religion*, Malden (Mass.)-Oxford-Carlton (Victoria), 2007.

- SABBATUCCI 1951-1952 = D. Sabbatucci, *Sacer*, SMSR, 23, 1951-1952, p. 91-101.
- SABBATUCCI 1981 = D. Sabbatucci, *Il peccato «cosmico»*, dans DÉLIT RELIGIEUX 1981, p. 173-177.
- SABBATUCCI 1984 = D. Sabbatucci, *Lo stato come conquista culturale*, Rome, 1984, 2^e édition.
- SABBATUCCI 1988 = D. Sabbatucci, *La religione di Roma antica dal calendario festivo all'ordine cosmico*, Milan, 1988.
- SACRIFICES DANS L'ANTIQUITÉ 1981 = *Les Sacrifices dans l'Antiquité*, Genève, 1981 (*Entretiens de la Fondation Hardt*, 27).
- SANDOZ 1979 = C. Sandoz, *Le Nom d'une offrande à Iguvium: ombr. vestigia*, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 74, 1, 1979, p. 339-346.
- SANFILIPPO 1954 = C. Sanfilippo, *Istituzioni di diritto romano*, Rome, 1954, 3^e édition.
- SANTALUCIA 1984 = B. Santalucia, *Alle origini del processo penale romano*, *Iura*, 35, 1984, p. 47-72 (= SANTALUCIA 2009, p. 115-138).
- SANTALUCIA 1994 = B. Santalucia, *Studi di diritto penale romano*, Rome, 1994.
- SANTALUCIA 1998 = B. Santalucia, *Diritto e processo penale nell'antica Roma*, Milan, 1998, 2^e édition.
- SANTALUCIA 2009 = B. Santalucia, *Altri studi di diritto penale romano*, Padoue, 2009.
- SANTI 2004 = C. Santi, *Alle radici del sacro. Lessico e formule di Roma antica*, Rome, 2004.
- SANTINI 1988 = C. Santini, *Il lessico della spartizione nel sacrificio romano*, dans GROTTANELLI, PARISE 1988, p. 293-302.
- SASSATELLI 1981 = G. Sassatelli (dir.), *Corpus speculorum etruscorum. Italia, 1. Bologna. Museo civico, 1*, Rome, 1981.
- SCARPI 2014 = P. Scarpi, *Delimitazioni del sacro*, dans CARNEVALE, CREMONESI 2014, p. 13-43.
- SCEVOLA 2013 = R. Scevola, *L'adfectatio regni di M. Capitolino: eliminazione sine iudicio o persecuzione criminale?*, dans GAROFALO 2013a, p. 275-344.
- SCHEID 1981 = J. Scheid, *Le Délit religieux dans la Rome tardo-républicaine*, dans DÉLIT RELIGIEUX 1981, p. 117-171.
- SCHEID 1982-1983 = J. Scheid, *Religions de Rome, Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études. V^e Section. Sciences religieuses*, 91, 1982-1983, p. 355-364.
- SCHEID 1983 = J. Scheid, *La religione a Roma*, Rome-Bari, 1983 (réédité en 2001).
- SCHEID 1988 = J. Scheid, *La spartizione sacrificale a Roma*, dans GROTTANELLI, PARISE 1988, p. 267-292.
- SCHEID 1990 = J. Scheid, *Romulus et ses frères. Le collège des frères Arvales, modèle du culte public dans la Rome des Empereurs*, Rome, 1990.
- SCHEID 1995a = J. Scheid, *Les Espaces culturels et leur interprétation*, *Klio*, 77, 1995, p. 424-432.
- SCHEID 1995b = J. Scheid, *Les Espaces rituels et leur exégèse*, dans *Le Temple lieu de conflit*, Louvain, 1995 (*Cahiers du CEPOA*, 7), p. 61-72.

- SCHEID 1998a = J. Scheid, *Commentarii fratrum Arualium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*, Rome, 1998.
- SCHEID 1998b = J. Scheid, *La Religion des Romains*, Paris, 1998.
- SCHEID 1998c = J. Scheid, *Les Incertitudes de la uoti sponsio. Observations en marge du uer sacrum de 217 avant J.-C.*, dans HUMBERT, THOMAS 1998, p. 417-425.
- SCHEID 1999 = J. Scheid, *Hiérarchie et structure dans le polythéisme romain : façons romaines de penser l'action*, ARG, 1, 1999, p. 184-203.
- SCHEID 2001 = J. Scheid, *Religion et piété à Rome*, Paris, 2001, 2^e édition.
- SCHEID 2005 = J. Scheid, *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, 2005.
- SCHEID 2006 = J. Scheid, *Oral tradition and written tradition in the formation of sacred law in Rome*, dans ANDO, RÜPKE 2006, p. 14-33.
- SCHEID 2009 = J. Scheid, *Les Pontifes romains et le parjure*, dans BATSCH, VÁRTEJANU-JOUBERT 2009, p. 183-191.
- SCHEID 2010 = J. Scheid, *Appartenenza religiosa ed esclusione dalla città*, dans CORBINO, HUMBERT, NEGRI 2010, p. 347-365.
- SCHEID 2011 = J. Scheid, *Les Offrandes végétales dans les rites sacrificiels des Romains*, dans PIRENNE-DELFORGE, PRESCENDI 2011, p. 105-115.
- SCHIAVONE 2005 = A. Schiavone, *Ius. L'invenzione del diritto in Occidente*, Turin, 2005.
- SCHILLING 1954 = R. Schilling, *La Religion romaine de Vénus depuis les origines jusqu'au temps d'Auguste*, Rome, 1954.
- SCHILLING 1962 = R. Schilling, *À propos des exta: l'extispicine étrusque et la litatio romaine*, dans RENARD 1962, p. 1371-1378.
- SCHILLING 1971a = R. Schilling, *L'Originalité du vocabulaire religieux latin*, *RBPh*, 49, 1971, p. 31-54.
- SCHILLING 1971b = R. Schilling, *Sacrum et profanum. Essai d'interprétation*, *Latomus*, 30, 1971, p. 953-969.
- SCHIRMER 1998 = B. Schirmer, *Studien zum Wortschatz der Iguvinischen Tafeln: die Verben des Betens und Sprechens*, Francfort, 1998.
- SCHNEGG-KÖHLER 2002 = B. Schnegg-Köhler, *Die augusteischen Säkularspiele*, Munich-Leipzig, 2002.
- SCHRIJVER 1991 = P. Schrijver, *The Reflexes of the Proto-Indo-European Laryngeals in Latin*, Amsterdam-Atlanta (GA), 1991.
- SCHULZ 1968 = F. Schulz, *Storia della giurisprudenza romana*, Florence, 1968 (trad. de l'édition allemande par G. Nocera).
- SCOVAZZI 1957 = M. Scovazzi, *Le origini del diritto germanico*, Milan, 1957.
- SCUBLA 2003 = L. Scubla, *Roi sacré, victime sacrificielle et victime émissaire, Qu'est-ce que le religieux? Religion et politique. Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, 22, 2003, p. 197-221.
- SCUBLA 2008 = L. Scubla, *Préface*, dans TAROT 2008, p. 13-24.
- SERRAO 1956 = F. Serrao, *Il frammento Leidense di Paolo. Problemi di diritto criminale romano*, Milan, 1956.
- SERRAO 1973 = F. Serrao, *Legge (Diritto romano)*, *Enciclopedia del diritto*, XXIII, Milan, 1973, p. 794-850 (= SERRAO 1974, p. 5-130).
- SERRAO 1974 = F. Serrao, *Classi partiti e legge nella repubblica romana*, Pise, 1974.

- SERRAO 1981a = F. Serrao (éd.), *Legge e società nella repubblica romana*, I, Naples, 1981.
- SERRAO 1981b = F. Serrao, *Lotte per la terra e per la casa a Roma dal 485 al 441 a.C.*, dans SERRAO 1981a, p. 51-180.
- SERRAO 1987 = F. Serrao, *Patrono e cliente da Romolo alle XII tavole*, dans *Studi A. Biscardi*, VI, Milan, 1987, p. 293-309.
- SERRAO 2000 = F. Serrao (éd.), *Legge e società nella repubblica romana*, II, Naples, 2000.
- SERRAO 2006 = F. Serrao, *Diritto privato, economia e società nella storia di Roma*, I, Naples, 2006, 3^e édition.
- SIMONELLI 2001 = A. Simonelli, *Considerazioni sull'origine, la natura e l'evoluzione del pomerium*, *Aevum*, 75, 2001, p. 119-162.
- SINI 2002 = F. Sini, *Sanctitas: cose, Dei, (uomini). Premesse per una ricerca sulla santità nel diritto romano*, *Diritto@storia*, 1, 2002. [En ligne]: <http://www.dirittoestoria.it/lavori/Contributi/Sini%20Sanctitas.htm>.
- SISANI 2001 = S. Sisani, *Tuta Ikuvina. Sviluppo e ideologia della forma urbana a Gubbio*, Rome, 2001.
- SISANI 2009 = S. Sisani, *Vmborum gens antiquissima Italiae. Studi sulla società e le istituzioni dell'Umbria preromana*, Pérouse, 2009.
- SMITH 1889 = W. R. Smith, *Lectures on the Religion of the Semites. First Series: Fundamental Institutions*, Édimbourg, 1889.
- SMITH, TASSI SCANDONE 2013 = C. Smith et E. Tassi Scandone, *Diritto augurale romano e concezione giuridico-religiosa delle mura*, *Scienze dell'Antichità*, 19, 2/3, 2013, p. 455-474.
- SOCIETAS-IUS 1999 = Societas-Ius. *Munuscula di allievi a Feliciano Serrao*, Naples, 1999.
- SOLAZZI 1957 = S. Solazzi, *Ritorni su Gaio, Iura*, 8, 1957, p. 1-16.
- SORDI 1983 = M. Sordi (éd.), *Santuari e politica nel mondo antico*, Milan, 1983.
- SOUZA 2004 = M. de Souza, *La Question de la tripartition des catégories du droit divin dans l'Antiquité romaine*, Saint-Étienne, 2004.
- SOUZA, PETERS-CUSTOT, ROMANACCE 2012 = M. de Souza, A. Peters-Custot et Fr.-X. Romanacce, *Le Sacré dans tous ses états. Catégories du vocabulaire religieux de l'Antiquité à nos jours*, Saint-Étienne, 2012.
- STEINMETZ 1892 = R. Steinmetz, *Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe*, 2, Leyde, 1892.
- STEINMETZ 1894 = R. Steinmetz, *Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe*, 1, Leyde-Leipzig, 1894.
- STOLFI 2010 = E. Stolfi, *Il diritto, la genealogia, la storia. Itinerari*, Bologne, 2010.
- STOPPONI 2003 = S. Stopponi, *I templi e l'architettura templare*, dans DELLA FINA 2003, p. 235-273.
- STRACHAN-DAVIDSON 1912 = J. L. Strachan-Davidson, *Problems of the Roman Criminal Law*, 2 vol., Oxford, 1912.
- STRZELECKI 1932 = L. Strzelecki, *Quaestiones Verrianae*, Varsovie, 1932.
- STUDI VOLTERRA 1971 = *Studi E. Volterra*, III, Milan, 1971.
- SVENBRO 2005 = J. Svenbro, *La thusia et le partage. Remarques sur la "destruction" par le feu dans le sacrifice grec*, dans GEORGOUDI, PIETRE-KOCH, SCHMIDT 2005, p. 217-225.

- TALAMANCA 1989a = M. Talamanca (dir.), *Lineamenti di storia del diritto romano*, Milan, 1989.
- TALAMANCA 1989b = M. Talamanca, *I mores ed il diritto*, dans TALAMANCA 1989a, p. 29-35.
- TAMBURINI 1985 = P. Tamburini, *Altare con dedica a Tinia*, dans COLONNA 1985b, p. 45.
- TAROT 1999 = C. Tarot, *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolisme. Sociologie et science des religions*, Paris, 1999.
- TAROT 2008 = C. Tarot, *Le Symbolique et le sacré. Théories de la religion*, Paris, 2008.
- TASSI SCANDONE 2008 = E. Tassi Scandone, *Leges Valeriae de prouocatione. Repressione criminale e garanzie costituzionali nella Roma repubblicana*, Naples, 2008.
- TASSI SCANDONE 2013 = E. Tassi Scandone, *Quodammodo diuini iuris. Per una storia giuridica delle res sanctae*, Naples, 2013.
- TER BEEK 2012 = L. J. Ter Beek, *Divine law and the penalty of sacer esto in early Rome*, dans TELLEGEN-COUPERUS 2012a, p. 11-29.
- TELLEGEN-COUPERUS 2012a = O. Tellegen-Couperus (éd.), *Law and Religion in the Roman Republic*, Leyde, 2012.
- TELLEGEN-COUPERUS 2012b = O. Tellegen-Couperus, *Sacred Law and Civil Law*, dans TELLEGEN-COUPERUS 2012a, p. 147-165.
- THOMAS 1981 = Y. Thomas, *Parricidium [I. Le père, la famille et la cité. La lex Pompeia et le système des poursuites publiques]*, *MEFRA*, 93-2, 1981, p. 643-715.
- THOMAS 1988 = Y. Thomas, *Sanctio, les défenses de la loi, L'Écrit du Temps*, 19, 1988, p. 61-84.
- THOMAS 1993 = Y. Thomas, *De la « sanction » et de la « sainteté » des lois à Rome. Remarque sur l'institution juridique de l'inviolabilité*, *Revue française de théorie juridique*, 18, 1993, p. 135-151.
- THOMAS 2002 = Y. Thomas, *La Valeur des choses. Le droit romain hors la religion*, *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2002/6, 57^e année, p. 1431-1462.
- THOMSEN 1980 = R. Thomsen, *King Servius Tullius. A Historical Synthesis*, Gyldendal, 1980.
- THURNEYSSEN 1901 = R. Thurneysen, *Vermuthungen zur Iouxmenta-Inschrift*, *RhM*, 56, 1901, p. 161-166 (= THURNEYSSEN 1991, p. 252-257).
- THURNEYSSEN 1991 = R. Thurneysen, *Gesammelte Schriften. I. Indo-germanisches. Italisches. Romanisches*, Tübingen, 1991.
- TOMASCHITZ, HEFTNER 2004 = K. Tomaschitz et H. Heftner (éd.), *Ad Fontes! : Festschrift für Gerhard Dobesch zum 65. Geburtstag*, Vienne, 2004.
- TONDO 1963 = S. Tondo, *Il sacramentum militiae nell'ambiente culturale romano-italico*, *SDHI*, 29, 1963, p. 1-123.
- TONDO 1973 = S. Tondo, *Leges regiae e paricidas*, Florence, 1973.
- TOUTAIN 1911 = J. Toutain, *Sacrificium*, dans DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER 1877-1919, IV.2 (R-S), 1911, p. 973-980.
- TRINCHERI 1889 = T. Trincheri, *Le consacrazioni di uomini in Roma*, Rome, 1889.
- TROMP 1921 = S. P. C. Tromp, *De Romanorum piaculis*, Leyde, 1921.
- UNTERMANN 1954 = J. Untermann, *Der Wortschatz des Cippus Abellanus und der Tabula Bantina*, Tübingen, 1954.

- UNTERMANN 1995 = J. Untermann, *Umbrisches*, dans HETRICH, HOCK, MUMM, OETTINGER 1995, p. 345-355.
- VALERI 1994 = V. Valeri, *Wild Victims. Hunting as Sacrifice and Sacrifice as Hunting in Huauhu, History of Religions*, 34/2, novembre 1994, p. 101-131.
- VALVO 1987 = A. Valvo, *Lapides profaneis, intus sacrum. Alcune osservazioni intorno a CIL, I², 1486, Aevum*, 61, 1987, p. 113-122.
- VAN WONTERGHEM 1984 = F. van Wonterghem, *Superaequum, Corfinium, Sulmo. Forma Italiae. IV, 1*, Florence, 1984.
- VARVARO 2007 = M. Varvaro, *Osservazioni sulla pretesa esistenza di una legis actio per manus iniunctionem in relazione al furtum manifestum*, dans *Studi G. Nicosia*, VIII, Milan, 2007, p. 333-368.
- VAUCHEZ 2000 = A. Vauchez (éd.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, 2000.
- VENTURINI 2008 = C. Venturini, *Sanzioni di crimini e principio di colpevolezza nell'assetto decemvirale: alcuni rilievi*, dans CAPOGROSSI-COLOGNESI, CURSI 2008, p. 109-131.
- VERNANT 1971 = J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, 1971, 2^e édition.
- VERSNEL 1976 = H. S. Versnel, *Two types of Roman Deuotio, Mnemosyne*, S. IV, 29, 1976, p. 365-410.
- VERSNEL 1981 = H. S. Versnel, *Self-Sacrifice, Compensation and the Anonymous God*, dans SACRIFICES DANS L'ANTIQUITÉ 1981, p. 136-194.
- VOCI 1953 = P. Voci, *Diritto sacro romano in età arcaica, SDHI*, 19, 1953, p. 38-103.
- VOLTERRA 1956 = E. Volterra, *Sull'incensus in diritto romano, RAL*, 11, 1956, p. 289-312 (= VOLTERRA 1991, p. 433-437).
- VOLTERRA 1991 = E. Volterra, *Scritti giuridici*, II, Naples, 1991.
- WATKINS 1995 = C. Watkins, *How to Kill a Dragon. Aspects of Indo-European Poetics*, New York, 1995.
- WEBSTER 1952 = H. Webster, *Le Tabou. Étude sociologique*, Paris, 1952 (trad. de la 1^{ère} édition anglaise de 1942 par J. Marty).
- WEISS 2010 = M. Weiss, *Language and Ritual in Sabellic Italy. The Ritual Complex of the Third and Fourth Tabulae Iguvinae*, Leyde-Boston, 2010.
- WIEACKER 1967 = F. Wieacker, *Privatrechtsgeschichte der Neuzeit unter besonderer Berücksichtigung der deutschen Entwicklung*, Göttingen, 1967, 2^e édition (= *Storia del diritto privato moderno con particolare riguardo alla Germania*, II, Milan, 1980).
- WIEACKER 1988 = F. Wieacker, *Römische Rechtsgeschichte*, I, Munich, 1988.
- WISEMAN 1995 = T. P. Wiseman, *Remus, a Roman Myth*, Cambridge, 1995.
- WISSOWA 1901 = G. Wissowa, *Consecratio, RE*, IV 1, 1901, col. 896-902.
- WISSOWA 1912 = G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, Munich, 1912, 2^e édition.
- WYLIN 2000 = K. Wylin, *Il verbo etrusco. Ricerca morfosintattica delle forme usate in funzione verbale*, Rome, 2000.
- ZIMMERMANN 2010 = B. Zimmermann, *Travail, labor/work, Arbeit*, dans CHRISTIN 2010, p. 397-406.

- ZINKO 1988 = C. Zinko (éd.), *Akten der Österreichischen Linguistentagung - Graz, 25.-27. Oktober 1985 (mit noch unpublizierten Beiträgen der Tagung Salzburg 1983)*, Graz, 1988.
- ZUCCOTTI 1987 = F. Zuccotti, *Il testamento di Publicio Malleolo (Cic., De Inv., 2, 50, 148 s.; Auct. ad Her., Rhet., 1, 13, 23)*, dans *Studi A. Biscardi*, VI, Milan 1987, p. 229-265.
- ZUCCOTTI 1998 = F. Zuccotti, *In tema di sacertà, Labeo*, 3, 1998, p. 417-459.
- ZUCCOTTI 2000 = F. Zuccotti, *Il giuramento nel mondo giuridico e religioso antico*, Milan, 2000.
- ZUCCOTTI 2004 = F. Zuccotti, *Bellum iustum o del buon uso del diritto romano, RDR*, 4, 2004, p. 1-64.
- ZUCCOTTI 2007a = F. Zuccotti, *Il giuramento collettivo dei ciues nella storia del diritto romano*, dans *FIDES HUMANITAS IUS 2007*, VIII, p. 6115-6144.
- ZUCCOTTI 2007b = F. Zuccotti, *Giuramento collettivo e leges sacratae*, dans *Studi G. Nicosia*, VIII, Milan, 2007, p. 511-558.
- ZUCCOTTI 2009 = F. Zuccotti, *Dall'arcaica sacertà consuetudinaria alla sacertà politica protorepubblicana*, dans *Scritti G. Melillo*, III, Naples, 2009, p. 1549-1609.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i> , par Thibaud LANFRANCHI	7
Chapitre 1 – <i>Sacer et sacré. Notion emic et catégorie anthropologique</i> , par Danièle DEHOUE	17
Chapitre 2 – <i>La nozione di sacer in etrusco: dai riti del liber linteus a ritroso</i> , par Valentina BELFIORE	39
Chapitre 3 – <i>Les correspondants de sacer dans les Tables Eugubines</i> , par Emmanuel DUPRAZ	61
Chapitre 4 – <i>Sacer nelle iscrizioni umbre</i> , par Giovanna ROCCA	93
Chapitre 5 – <i>Le sacré en partage. Sakaraklúm, temple ou sanctuaire sur le cippe d'Abella?</i> , par Olivier DE CAZANOVE	115
Chapitre 6 – <i>Sacer e sanctus: quali rapporti?</i> , par Elena TASSI SCANDONE	133
Chapitre 7 – <i>La condizione di homo sacer e la struttura sociale di Roma arcaica</i> , par Roberto FIORI	171
Chapitre 8 – <i>Homo sacer, consecratio et destinatio dis</i> , par Yann BERTHELET	229
<i>Conclusion</i> , par Audrey BERTRAND	241
Bibliographie	251
Index auctorum et locorum antiquorum	279
Index nominum et rerum notabilium	291
Table des matières	299

Achévé d'imprimer
en mai 2018
sur les presses de la
Scuola Tipografica S. Pio X
Via degli Etruschi, 7
00185 Roma